

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Informations sur le produit

Nom du produit : TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Matériel : 1098715, 1098717, 1098712, 1098713, 1098720, 1098714,

1098719, 1098716, 1092025, 1091995, 1092012, 1092013, 1091997, 1092017, 1092018, 1092019, 1092008, 1095235, 1092007, 1094713, 1094712, 1094671, 1094670, 1094669, 1094668, 1092023, 1091996, 1091944, 1091945, 1091947, 1091948, 1091949, 1091950, 1092009, 1092014, 1091943, 1091998, 1092000, 1092001, 1092002, 1092003, 1092004, 1091994, 1062407, 1098691, 1097787, 1020579, 1020578,

1020576, 1020577, 1105590

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No.	Legal Entity
	EC-No.	Numéro d'enregistrement
	Index No.	
2,2,4-Trimethylpentane	540-84-1	Chevron Phillips Chemicals International NV
(Isooctane)	208-759-1	01-2119457965-22-0002
	601-009-00-8	
2,2,4-Trimethylpentane	540-84-1	Chevron Phillips Chemical Company LP
(Isooctane)	208-759-1	01-2119457965-22-0013
	601-009-00-8	

1.2

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Relevant Identified Uses : Fabrication Supported : Distribution

Formulation

Utilisation en tant que carburant – industriel Utilisation en tant que carburant – professionnel Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel

Utilisation dans les revêtements – industriel
Utilisation dans les revêtements – professionnel
Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel
Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel
Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur

1/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Utilisation de revêtements – consommateur Utilisation en tant que carburant – consommateur

1.3

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP

Specialty Chemicals 10001 Six Pines Drive The Woodlands, TX 77380

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.

Airport Plaza (Stockholm Building)

Leonardo Da Vincilaan 19

1831 Diegem Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530

Responsible Party: Product Safety Group

Email:sds@cpchem.com

1.4

Numéro d'appel d'urgence:

Santé:

866.442.9628 (Amerique du Nord) 1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)
Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil: 0800.111.767 Hors du Brésil: +55.19.3467.1600

Argentine: +(54)-1159839431

EUROPE: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche: VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Belgique: 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie: +359 2 9154 233

Croatie: +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 i sur 7)

Chypre: 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark: Centre antipoison danois (Giftlinjen): +45 8212 1212

Estonie: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande: 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France: Numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Allemagne: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce: (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Hongrie: +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7) Islande: 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Italie: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les

intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone

+371 67042473 (24 h sur 24)

Liechtenstein: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lituanie: +370 (85) 2362052

Luxembourg: (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Malte: +356 2395 2000

Les Pays-Bas: NVIC: +31 (0)88 755 8000 Norvège: 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Pologne: BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Portugal: Numéro de téléphone du CIAV: +351 800 250 250

Roumanie: +40213183606 Slovaquie: +421 2 5477 4166

Slovénie: Numéro de téléphone: 112

Espagne: Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol: +34 91 562 04 20

(24 h sur 24, 7 j sur 7)

Suède: 112 - demandez le centre antipoison

: Groupe Sécurité des produits et Toxicologie Service responsable

SDS@CPChem.com Adresse e-mail www.CPChem.com Site Internet

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1

Classification de la substance ou du mélange **RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Liquides inflammables, Catégorie 2 H225:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315:

Provoque une irritation cutanée.

Cancérogénicité, Catégorie 1B H350:

Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction, Catégorie H360D:

Peut nuire au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes H336:

cibles - exposition unique, Catégorie 3, Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Système nerveux central Toxicité spécifique pour certains organes H373:

cibles - exposition répétée, Catégorie 2 Risque présumé d'effets graves pour les organes à

H400:

la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

prolongée.

H304: Danger par aspiration, Catégorie 1

> Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à court terme (aigu) pour le milieu

aquatique, Catégorie 1

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le

H410:

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

milieu aquatique, Catégorie 1

2.2

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Pictogrammes de danger









Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H350 Peut provoquer le cancer. H360D Peut nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les

organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseils de prudence : **Prévention**:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant

utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces

chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne

pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/

gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/ des

vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage/ une

protection auditive.

Intervention:

P273 P280

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/

un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée: consulter un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec,

une poudre chimique ou une mousse anti-

alcool pour l'extinction.

P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

540-84-1
 78-00-2
 106-93-4
 2,2,4-triméthylpentane
 alkyles de plomb
 1,2-dibromoéthane

Etiquetage supplémentaire:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

2.3

Autres dangers

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 - 3.2

Substance or Mélange

Synonymes : 2,2,4-Trimethylpentane / Tetraethyl Lead

Formule moléculaire : Mixture

Composants dangereux

Nom Chimique	EC-No. Index No.	(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	[wt%]	Limits, M-factors and ATEs
2,2,4- Trimethylpentane (Isooctane)	540-84-1 208-759-1 601-009-00-8	Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	99,4 - 100	
Tetraethyl Lead	78-00-2 201-075-4 082-002-00-1	Repr. 1A; H360Df Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Repr. 1A; H360Df Acute Tox. 2; H330 Acute Tox. 1; H310 Acute Tox. 2; H300 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	0,1 - 1	
1,2-Dibromoethane	106-93-4 203-444-5 602-010-00-6	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 1; H330 Acute Tox. 3; H311 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Muta. 2; H341	0,1 - 0,3	

Nom Chimique CAS-No Classification Concentration Specific Conc

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Carc. 1B; H350 Repr. 2; H361 STOT SE 3; H335 Aquatic Chronic 2; H411

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1

Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de

données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il

est ingéré ou vomi.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante. En

cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas

de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever

immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les

lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste,

consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire

avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se

prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement

la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Avis aux médecins

Symptômes : Donnée non disponible.

Risques : Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : -12,22 °C (-12,22 °C)

Evalué(e)

Température d'auto-

inflammabilité

: 411 °C (411 °C)

5.1

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2).

Poudre chimique sèche.

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit.

5.2

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

5.3

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Protection contre les incendies et les explosions

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges

d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement

antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces

chaudes et des sources d'inflammation.

Produits de décomposition

dangereux

: Hydrocarbures. Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une

ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les

vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.2

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux

dispositions locales.

6.3

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau

absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales /

nationales (voir chapitre 13).

6.4

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Référence à d'autres rubriques

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

7.2

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

7.3

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage : Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie

Annexe.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1

Paramètres de contrôle Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

sĸ

Zložky	Podstata	Hodnota	Kontrolné parametre	Poznámka
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	SK OEL	NPEL krátkodobý	300 ppm, 1.400 mg/m3	
	SK OEL	NPEL priemerný	200 ppm, 900 mg/m3	
Tetraethyl Lead	SK OEL	NPEL priemerný	0,05 mg/m3	K,
	SK OEL	NPEL krátkodobý	0,2 mg/m3	K,
1.2-Dibromoethane	SK OEL	TSH	0.1 ppm, 0.8 mg/m3	1B, K,

¹B Kategória 1B - Pravdepodobný karcinogén

K Znamená, ze faktor môže byť ľahko absorbovaný kožou. Niektoré faktory, ktoré ľahko prenikajú kožou, môžu spôsobovať až

Version 2.1

Date de révision 2023-02-28

smrteľné otravy, éasto bez varovných príznakov (napr. anilín, nitrobenzén, nitroglykol, fenoly a pod.). Pri látkach s významným prienikom cez kožu, éi už v podobe kvapalín alebo pár, je osobitne dôležité zabrániť kožnému kontaktu.

SI

Sestavine	Osnova	Vrednost	Parametri nadzora	Pripomba
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	SI OEL	MV	500 ppm, 2.400 mg/m3	
	SI OEL	KTV	1.000 ppm, 4.800 mg/m3	
Tetraethyl Lead	SI OEL	MV	0,05 mg/m3	RF-2, RD-1A, K,
	SI OEL	KTV	0.1 mg/m3	RF-2. RD-1A. K.

- K Lastnost lažjega prehajanja snovi v organizem skozi kožo
- RD-1A Strupeno za razmnoževanje lahko škoduje nerojenemu otroku kategorija 1A
- RF-2 Strupeno za razmnoževanje lahko škoduje plodnosti kategorija 2

SE

<u>~=</u>				
Beståndsdelar	Grundval	Värde	Kontrollparametrar	Anmärkning
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	SE AFS	NGV	200 ppm, 900 mg/m3	
	SE AFS	KGV	300 ppm, 1.400 mg/m3	٧,
Tetraethyl Lead	SE AFS	NGV	0,05 mg/m3	H, R,
	SE AFS	KGV	0,2 mg/m3	V, H, R,
1,2-Dibromoethane	SE AFS	NGV	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	H, C, R,

- C Ämnet är cancerframkallande.
- H Ämnet kan lätt upptas genom huden.
- R Ämnet är reproduktionsstörande.
- V Vägledande korttidsgränsvärde ska användas som ett rekommenderat högsta värde som inte bör överskridas

RO

Componente	Sursă	Valoare	Parametri de control	Notă
Tetraethyl Lead	RO OEL	TWA	0,01 mg/m3	P,
	RO OEL	STEL	0,03 mg/m3	Ρ,
1,2-Dibromoethane	RO OEL	STEL	0,3 ppm, 2 mg/m3	C1B, P,
	RO OEL	TWA	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	C1B, P,

C1B poate provoca apariţia cancerului

P Contribuţie substanţială la încărcarea totală din organism prin posibilă expunere cutanată.

PΤ

Componentes	Bases	Valor	Parâmetros de controlo	Nota
Tetraethyl Lead	PT OEL	VLE-MP	0,1 mg/m3	P, A4,

- A4 Agente não classificável como carcinogénico no Homem.
 - P Perigo de absorção cutânea

PL

Składniki	Podstawa	Wartość	Parametry dotyczące kontroli	Uwaga
Tetraethyl Lead	PL NDS	NDS	0,05 mg/m3	
	PL NDS	NDSch	0,1 mg/m3	
1,2-Dibromoethane	PL NDS	NDS	0,01 mg/m3	

NO

l	Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
	Tetraethyl Lead	FOR-2011-12-06- 1358	GV	0,01 ppm, 0,075 mg/m3	R, H,
l	1,2-Dibromoethane	FOR-2011-12-06- 1358	GV	0,1 ppm, 1 mg/m3	K,

- H Kjemikalier som kan tas opp gjennom huden
- K Kjemikalier som skal betraktes som kreftfremkallende.
- R Kjemikalier som skal betraktes som reproduksjonstoksiske.

NL

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
1,2-Dibromoethane	NL WG	TGG-8 uur	0,002 mg/m3	

MK

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на	Бележка
OBCIABRA	Основа	O TOWNOO!	контрол	Вележка
			контрол	
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	MK OEL	MV	500 ppm, 2.400 mg/m3	
Tetraethyl Lead	MK OEL	MV	0,05 mg/m3	K,
1.2-Dibromoethane	MK OFI	MV	0.1 ppm 0.8 mg/m3	R2. K.

K The properties of easier transport of substances into organism through (via) the skin

R2 Carcinogenic R2 - may cause cancer. Numbers 1, 2 and 3 indicate the class of carcinogenicity or mutagenicity according to the EU classification of carcinogenic or mutagenic substances. Carcinogenic or mutagenic substances are in EU classified in separate groups, according to the fulfilling of criteria, set in the EU directive 67/548/EEC.

L۷

Sastāvdaļas	Bāze	Vērtība	Pārvaldības parametri	Piezīme
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	LV OEL	AER 8 st	100 mg/m3	
	LV OEL	AER īslaicīgā	300 mg/m3	

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1

Date de révision 2023-02-28

Tetraethyl Lead	LV OEL	AER 8 st	0,005 mg/m3	

LU

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
Tetraethyl Lead	LU OEL	TWA	0,15 mg/m3	
	LU OEL	TWA	0,15 mg/m3	

LT

Komponentai	Šaltinis	Vertė	Kontrolės parametrai	Pastaba
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	LT OEL	IPRD	200 ppm, 900 mg/m3	
	LT OEL	TPRD	300 ppm, 1.400 mg/m3	
Tetraethyl Lead	LT OEL	IPRD	0,05 mg/m3	Ο,
	LT OEL	TPRD	0,2 mg/m3	О,
1,2-Dibromoethane	LT OEL	IPRD	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	Ο,

O patekimas per nepažeistą odą

IS

.0					
١	Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
١	Tetraethyl Lead	IS OEL	TWA	0,05 mg/m3	H,
١	1.2-Dibromoethane	IS OEL	TWA	0,1 ppm, 1 mg/m3	H, K,

H Skin notation

ΙE

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
Tetraethyl Lead	IE OEL	OELV - 8 hrs (TWA)	0,1 mg/m3	Sk,
1.2-Dibromoethane	IE OEL	OELV - 8 hrs (TWA)	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	Sk. Carc 1B.

Carc 1B - Substances presumed to have carcinogenic potential for humans

ΗU

Komponensek	Bázis	Érték	Ellenőrzési paraméterek	Megjegyzés
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	HU OEL	AK-érték	2.350 mg/m3	R, i,
	HU OEL	CK-érték	4.700 mg/m3	R, i,
Tetraethyl Lead	HU OEL	AK-érték	0,05 mg/m3	T, b, i,
	HU OEL	CK-érték	0,2 mg/m3	T, b, i,
1,2-Dibromoethane	HU OEL	AK-érték	0,8 mg/m3	k(1B), T, EU6, b, m,

Bőrön át is felszívódik. Az ÁK-értékek a veszélyes anyagoknak ezt a tulajdonságát, illetve az ebből származó expozíciót csak a levegőben megengedett koncentrációjuk mértékének megfelelően veszik figyelembe

Maró hatású anyag (felmarja a bőrt, nyálkahártyát, szemet vagy mindhármat)
Azok az anyagok, amelyek egészségkárosító hatása RÖVID expozíció hatására jelentkezik. Korrigált ÁK = ÁK x 8/a napi óraszám
Azok az anyagok, amelyek egészségkárosító hatása TARTÓS expozíciót követően jelentkezik. Korrigált ÁK = ÁK x 40/a heti

HR

Sastojci	Temelj	Vrijednost	Nadzorni parametri	Bilješka
Tetraethyl Lead	HR OEL	GVI	0,01 ppm, 0,075 mg/m3	G-1, koža,
1,2-Dibromoethane	HR OEL	GVI	0,5 ppm, 3,9 mg/m3	koža, Karc 1B,

G-1 obvezatna zaštita u trudnoći

Karc 1B Tvar koja je prema Uredbi (EZ) br. 1272/2008 razvrstana kao karcinogena 1.B kategorije

GR

Συστατικά	Βάση	Τιμή	Παράμετροι ελέγχου	Σημείωση
Tetraethyl Lead	GR OEL	TWA	0,1 mg/m3	Δ,
1,2-Dibromoethane	GR OEL	TWA	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	Δ,

Δ Η ένδειξη 'δέρμα' (Δ), η οποία επισημαίνει ορισμένους χημικούς παράγοντες του πίνακα της παρ. 1 του άρθρου 3, υπονοεί την πιθανή συμβολή στην συνολική έκθεση του εργαζόμενου και της ποσότητας αυτών των χημικών παραγόντων που απορροφάται διαμέσου του δέρματος κατά την άμεση επαφή μαζί τους.

GB

Components	Basis	Value	Control parameters	Note
1,2-Dibromoethane	GB EH40	TWA	0,5 ppm, 3,9 mg/m3	Sk, Carc,

Carc Capable of causing cancer and/or heritable genetic damage.

FR

Composants	Base	Valeur	Paramètres de contrôle	Note
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	FR VLE	VME	1.000 mg/m3	Valeurs limites indicatives, Vapeur
	FR VLE	VLCT (VLE)	1.500 mg/m3	Valeurs limites

K Carcinogenic substances

Sk Substances which have the capacity to penetrate intact skin when they come in contact with it, and be absorbed into the body

^{2019/130} EU irányelvben közölt érték

Ingerlő anyag (izgatja a bőrt, nyálkahártyát, szemet vagy mindhármat)

rákkeltő 1B

koža Razvrstana kao tvar koja nadražuje kožu (H315) ili je takva napomena navedena u direktivama

Sk Can be absorbed through the skin. The assigned substances are those for which there are concerns that dermal absorption will lead to systemic toxicity.

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Date de révision 2023-02-28

I					indicatives, Vapeur
I	Tetraethyl Lead	FR VLE	VME	0,1 mg/m3	R1A, Peau, Valeurs limites indicatives.

Risque de pénétration percutanée

Toxique pour la reproduction de catégorie 1A - Substances que l'on sait etre toxiques pour la reproduction chez l'homme Valeurs limites indicatives

Version 2.1

Aineosat	Peruste	Arvo	Valvontaa koskevat muuttujat	Huomautus
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	FI OEL	HTP-arvot 8h	300 ppm, 1.400 mg/m3	
	FIOEL	HTP-arvot 15 min	380 ppm, 1.800 mg/m3	
Tetraethyl Lead	FI OEL	HTP-arvot 8h	0,075 mg/m3	iho,
	FIOEL	HTP-arvot 15 min	0,23 mg/m3	iho,
1,2-Dibromoethane	FIOEL	HTP-arvot 8h	0,1 ppm, 0,78 mg/m3	iho,
	FLOFI CM	TWA	0.1 ppm 0.8 mg/m3	

iho Ihon läpi imeytyvien aineiden elimistöön joutuvia määriä ja elimistöön joutuneesta aineesta aiheutuvaa vaaraa ei voida näin ollen arvioida pelkästään ilmapitoisuuksien avulla.Tämän vuoksi näiden aineiden HTP-arvojen yhteyteen on huomautussarakkeeseen otettu ihon läpi imeytymisen osoittamiseksi merkintä 'iho'. Monet aineet, varsinkin voimakkaat hapot tai emäkset, voivat aiheuttaa iholle jouduttuaan ihon ärsyyntymistä tai syöpymistä.

ES

Componentes	Base	Valor	Parámetros de control	Nota
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	ES VLA	VLA-ED	300 ppm, 1.420 mg/m3	
Tetraethyl Lead	ES VLA	VLA-ED	0,1 mg/m3	TR1A, vía dérmica,
1,2-Dibromoethane	ES VLA	VLA-ED	0,5 ppm, 3,9 mg/m3	C1B, vía dérmica,

C1B Supuestos carcinógenos para el hombre, en base a la existencia de pruebas en animales.

Sustancias de las que se sabe que son tóxicas para la reproducción humana. La clasificación en la categoría 1A se basa fundamentalmente en la existencia de pruebas en humanos.

vía dérmica Vía dérmica

ΕE

Komponendid, osad	Alused	Väärtus	Kontrolliparameetrid	Märkused
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	EE OEL	Piirnorm	200 ppm, 900 mg/m3	
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	300 ppm, 1.400 mg/m3	
Tetraethyl Lead	EE OEL	Piirnorm	0,05 mg/m3	A, R,
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	0,2 mg/m3	A, R,
1.2-Dibromoethane	EE OEL	Piirnorm	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	A, C,

- Naha kaudu kergesti absorbeeruvad ained
- Kantserogeensed ained Reproduktiivset funktsiooni kahjustavad ained

DK

Komponenter	Basis	Værdi	Kontrolparametre	Note
Tetraethyl Lead	DK OEL	GV	0,007 ppm, 0,05 mg/m3	Н,
1,2-Dibromoethane	DK OEL	GV	0,1 ppm, 1 mg/m3	Н, К,

- H Betyder, at stoffet kan optages gennem huden.
- K Betyder, at stoffet er optaget på listen over stoffer, der anses for at være kræftfremkaldende.

DE

1				
Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende Parameter	Bemerkung
Tetraethyl Lead	DE TRGS 900	AGW	0,05 mg/m3	DFG, 10, H,
	DF TRGS 900	AGW	0.05 mg/m3	H 7

- Der Arbeitsplatzgrenzwert bezieht sich auf den Elementgehalt des entsprechenden Metalls.
- DFG Senatskommission zur Prüfung gesundheitsschädlicher Arbeitsstoffe der DFG (MAK-Kommission)
 - Hautresorptiv
 - Ein Risiko der Fruchtschädigung kann auch bei Einhaltung des AGW und des BGW nicht ausgeschlossen werden

CZ

Složky	Základ	Hodnota	Kontrolní parametry	Poznámka
Tetraethyl Lead	CZ OEL	PEL	0,05 mg/m3	D,
	CZ OEL	NPK-P	0,1 mg/m3	D,
1,2-Dibromoethane	CZ OEL	PEL	1 mg/m3	I, K, D,
	CZ OFI	NPK-P	2 mg/m3	IKD

- D Při expozici se významně uplatňuje pronikání faktoru kůží
- dráždí sliznice (oči, dýchací cesty), respektive kůži
- karcinogen kategorie 1A a 1B (s větou H350, H350i)

CY

Συστατικά	Βάση	Τιμή	Παράμετροι ελέγχου	Σημείωση	
Tetraethyl Lead	CY OEL 2	M.E.Σ.	0,1 mg/m3		
1.2-Dibromoethane	CY OEL 2	M.E.Σ.	20 ppm, 145 mg/m3		

СН				
Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende	Bemerkung

Version 2.1

Date de révision 2023-02-28

			Parameter	
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	CH SUVA	MAK-Wert	300 ppm, 1.400 mg/m3	NIOSH,
	CH SUVA	KZGW	600 ppm, 2.800 mg/m3	NIOSH,
	CH SUVA	MAK-Wert	100 ppm, 470 mg/m3	
	CH SUVA	KZGW	200 ppm, 940 mg/m3	
Tetraethyl Lead	CH SUVA	MAK-Wert	0,05 mg/m3	H, SSb, NIOSH, OSHA, HSE,
	CH SUVA	KZGW	0,1 mg/m3	H, SSb, NIOSH, OSHA, HSE,
1,2-Dibromoethane	CH SUVA	MAK-Wert	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	H, Carc.Cat.2, NIOSH, INRS, HSE, BG,

BG BG

Carc.Cat.2 Krebserzeugende Stoffe Kategorie 2

- Vergiftung durch Hautresorption möglich; Bei Stoffen, welche die Haut leicht zu durchdringen vermögen, kann durch die zusätzliche Hautresorption die innere Belastung wesentlich höher werden als bei alleiniger Aufnahme durch die Atemwege.
- HSE Health and Safety Executive (Occupational Medicine and Hygiene Laboratory)
- INRS Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
 NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health
 OSHA Occupational Safety and Health Administration

- SSb Eine Schädigung der Leibesfrucht kann auch bei Einhaltung des MAK-Wertes nicht ausgeschlossen werden.

BG

Съставки	Основа	Стойност	Параметри на	Бележка
			контрол	
Tetraethyl Lead	BG OEL	TWA	0,05 mg/m3	
1,2-Dibromoethane	BG OEL	TWA	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	

ΒE

Bestanddelen	Basis	Waarde	Controleparameters	Opmerking
Tetraethyl Lead	BE OEL	TGG 8 hr	0,1 mg/m3	D,

D Opname van het agens via de huid, de slijmvliezen of de ogen vormt een belangrijk deel van de totale blootstelling. Deze opname kan het gevolg zijn van zowel direct contact als zijn aanwezigheid in de lucht.

ΑT

Inhaltsstoffe	Grundlage	Wert	Zu überwachende	Bemerkung
			Parameter	
2,2,4-Trimethylpentane (Isooctane)	AT OEL	MAK-TMW	300 ppm, 1.400 mg/m3	
	AT OEL	MAK-KZW	1.200 ppm, 5.600 mg/m3	
Tetraethyl Lead	AT OEL	MAK-TMW	0,05 mg/m3	H,
	AT OEL	MAK-KZW	0,2 mg/m3	H,
1,2-Dibromoethane	AT OEL	TRK-TMW	0,1 ppm, 0,8 mg/m3	H,
	AT OEL	TRK-KZW	0,4 ppm, 3,2 mg/m3	H,

H Besondere Gefahr der Hautresorption

Concentrations IDLH (Immediately Dangerous to Life or Health)

Nom de la substance	NoCAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour
Tetraethyl Lead	78-00-2		2014-03- 052014-03-05

Biological exposure indices

SK

Názov látky	Č. CAS	Kontrolné parametre	Doba odberu vzorky	Aktualizácia
Tetraethyl Lead	78-00-2	dietylolovo: 25 μg Pb/l (moč)	Koniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2011-11-23
		dietylolovo: 0.1209 µmol.l-1 (moč)	Koniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2011-11-23
		dietylolovo: 16.7 μg/g kreatinínu (moč)	Koniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2011-11-23
		dietylolovo: 0.00912 µmol/mmol kreatinínu (moč)	Koniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2011-11-23
		celkové olovo (možno aplikovať na zmes tetraetylolova s tetrametylolovom): 50 µg/l (moč)	Koniec vystavenia alebo pracovnej zmeny	2011-11-23

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ TrusTec™ PRF Isooctane + TEL Version 2.1 Date de révision 2023-02-28 celkové olovo (možno aplikovať na Koniec 2011-11-23 zmes tetraetylolova s vystavenia alebo tetrametylolovom): 0.2415 pracovnej zmeny µmol.l-1 (moč) celkové olovo (možno aplikovať na Koniec 2011-11-23 zmes tetraetylolova s vystavenia alebo tetrametylolovom): 33.36 µg/g pracovnej zmeny kreatinínu (moč) celkové olovo (možno aplikovať na Koniec 2011-11-23 zmes tetraetylolova s tetrametylolovom): 0.01821 vystavenia alebo pracovnej zmeny µmol/mmol kreatinínu (moč) Št. CAS Parametri nadzora Čas vzorčenja Sprememba Ime snovi Tetraethyl Lead 78-00-2 dietilsvinec: 25 µg/l (Urin) Ob koncu 2018-12-04 delovne izmene Svinec: 50 µg/l Ob koncu 2018-12-04 delovne izmene Nr. CAS Numele substanţei Parametri de control Timp de Adus la zi prelevare a probei plumb dietil: 25 μg/l plumb total: 50 μg/l Tetraethyl Lead Sfârşit schimb 2012-01-19 78-00-2 (Urină) Sfârşit schimb 2012-01-19 (Urină) HR

Naziv tvari	CAS-br.	Nadzorni parametri	Vrijeme uzorkovanja	Ažurirati
Tetraethyl Lead	78-00-2	olovo: 21.8 µmol/mol kreatinina Računato na prosječnu vrijednost kreatinina od 1,2 g/L urina. Za sve rezultate koji se izražavaju na kreatinin, koncentracije kreatinina < 0,5 g/L i > 3,0 g/L ne mogu se uzeti u obzir. (Urin)	jednokratni uzorak ili mokraća skupljen tijekom 24 sata	2018-10-12
		olovo: 40 µg/g kreatinina Računato na prosječnu vrijednost kreatinina od 1,2 g/L urina. Za sve rezultate koji se izražavaju na kreatinin, koncentracije kreatinina < 0,5 g/L i > 3,0 g/L ne mogu se uzeti u obzir. (Urin)	jednokratni uzorak ili mokraća skupljen tijekom 24 sata	2018-10-12

Stoffname	CAS-Nr.	Zu überwachende Parameter	Probennahmezeit punkt	Stand
Tetraethyl Lead	78-00-2	Diethylblei: 25 μg/l (Urin)	Expositionsende, bzw. Schichtende	2013-09-19
		Gesamtblei: 50 µg/l Gilt auch für Gemische mit Tetramethylblei (Urin)	Expositionsende, bzw. Schichtende	2013-09-19
CH	•	• • •		

ı	OH				
	Stoffname	CAS-Nr.	Zu überwachende Parameter	Probennahmezeit punkt	Stand

Version 2.1	Date de révision 2023-02-28
Version 2.1	1 1216 de revisión 20123-02-28

Tetraethyl Lead				
	78-00-2	Gesamtblei: 241.3 nmol/l Nicht spezifischer Parameter; Die mit N gekennzeichneten biologischen Parameter sind nicht für den aufgeführten Arbeitsstoff spezifisch, sondern können auch nach Expositionen gegenüber bestimmten anderen Arbeitsstoffen im biologischen Material gemessen werden. In der Praxis hat sich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung eines spezifischen Parameters. (Urin) Umwelteinflüsse; Die mit X gekennzeichneten biologischen Parameter werden auch in unterschiedlicher Quantität bei beruflich Nichtexponierten gemessen, da sie zusätzlich auf Umwelteinflüsse zurückgeführt werden können. Die Festsetzung des BAT-Wertes berücksichtigt bei diesen Parametern auch die Einflüsse von Umweltfaktoren. () gilt auch für Gemische mit Bleitetramethyl () Gesamtblei: 50 µg/l Nicht spezifischer Parameter; Die mit N gekennzeichneten biologischen Parameter sind nicht für den aufgeführten Arbeitsstoff spezifisch, sondern können auch nach Expositionen gegenüber bestimmten anderen Arbeitsstoffen im biologischen Material gemessen werden. In der Praxis hat sich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung dieser Stoffe jedoch bewährt. Bei speziellen Problemen empfiehlt sich zusätzlich die Bestimmung eines spezifischen Parameters. (Urin) Umwelteinflüsse; Die mit X gekennzeichneten biologischen Parameter werden auch die Einflüsse von Umweltfaktoren. () gilt auch für Gemische mit Bleitetramethyl ()	Expositionsende, bzw. Schichtende Expositionsende, bzw. Schichtende	2014-01-01
BG	_			
Наименовение на веществото	CAS номер	Параметри на контрол	Време на взимане на пробата	Последна актуализация
Tetraethyl Lead	78-00-2	олово (също за смеси от тетраетилолово и тетраметилолово): 50 µg/l (Урина)	В края на експозицията или в края на работната смяна	2007-08-17
AT				
Stoffname	CAS-Nr.	Zu überwachende Parameter	Probennahmezeit punkt	Stand
Tetraethyl Lead	78-00-2	Blutblei: 30 μg/ 100 ml (Blut)		2014-02-18
		ALA-U: 10 mg/l Davis; Männer, Frauen > 50 a (Urin) ALA-U: 6 mg/l Davis; Frauen <=		2014-02-18

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

8.2

Contrôles de l'exposition Mesures d'ordre technique

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué cidessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.

Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Respirateur purificateur d'air pour les vapeurs organiques. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux

: Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du

corps

 Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:. Tenue de protection antistatique ignifuge. Les travailleurs devraient porter des chaussures antistatiques.

Mesures d'hygiène

: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Forme : liquide État physique : liquide Couleur : incolore Odeur : Douce

Données de sécurité

Point d'éclair : -12,22 °C (-12,22 °C)

Evalué(e)

Limite d'explosivité, inférieure : 1 %(V)

Limite d'explosivité, : 7 %(V)

supérieure

Propriétés comburantes : Nein

Température d'auto- : 411 °C (411 °C)

inflammabilité

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Formule moléculaire : Mixture

Poids moléculaire : Non applicable

pH : Non applicable

Point d'écoulement : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : 99 °C (99 °C)

Pression de vapeur : 1,70 PSI

à 37,8 °C (37,8 °C)

Densité relative : 0,7

à 15,6 °C (15,6 °C)

Hydrosolubilité : négligeable

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 0,503 cSt

à 20 °C (20 °C)

Densité de vapeur relative : 3

(Air = 1.0)

Taux d'évaporation : 1

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Pourcentage de composés

volatils

: > 99 %

0,05 %

9.2

Autres informations

Conductivité : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1

Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions

ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réactions dangereuses: Une polymérisation dangereuse ne

se produit pas.

Réactions dangereuses: Des vapeurs peuvent former un

mélange explosif avec l'air.

10.4

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants

tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

Décomposition thermique : Donnée non disponible

10.6

Produits de décomposition

dangereux

: Hydrocarbures

Oxydes de carbone

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1

Informations sur les effets toxicologiques

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë: 3.586 mg/kg

orale Méthode: Méthode de calcul

Numéro de la FDS:100000014063 17/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Toxicité aiguë par

: Estimation de la toxicité aiguë: 19,39 mg/l

inhalation

Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë: > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul cutanée

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Irritation de la peau : Irritation de la peau

largement basé sur l'évidence chez l'animal.

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Irritation des yeux : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du

système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation

2,2,4-Trimethylpentane

1,2-Dibromoethane

(Isooctane)

: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

La substance n'est pas considérée être un sensibilateur cutané.

Toxicité à dose répétée

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: Espèce: Rat, Mâle et femelle

Sex: Mâle et femelle

Voie d'application: Inhalation Dose: 0, 668, 2220, 6646 ppm Durée d'exposition: 13 weeks

Nombre d'expositions: 6 hr/day 5 d/wk

NOEL: 8,117 mg/l 2220 ppm

Méthode: Ligne directrice 413 de l'OCDE

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Espèce: Singe, Mâle et femelle Tetraethyl Lead

Sex: Mâle et femelle

Voie d'application: gavage oral Dose: 0.009 mg TEL/kg/bw/day Durée d'exposition: 6 months

Nombre d'expositions: Once per day, 7 d/wk

NOEL: 0,009 mg/kg

Espèce: Rat, mâle

Sex: mâle

Voie d'application: gavage oral Dose: 0, 0.2, 2.0 mg/kg/bw Durée d'exposition: 13 wk

Nombre d'expositions: Once per day. 5 d/wk

LOEL (Dose minimale avec effet observé): 0,2 mg/kg

Organes cibles: Système nerveux, Sang

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Génotoxicité in vitro

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: Type de Test: Test de Ames

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur

Escherichia Coli Résultat: négatif

Type de Test: Essai sur le lymphome de souris Méthode: Ligne directrice 476 de l'OCDE

Résultat: négatif

Type de Test: Échange de chromatides sœurs

Résultat: négatif

Type de Test: Essai synthèse non programmée d'ADN

Résultat: négatif

Tetraethyl Lead Type de Test: Test de Ames

Concentration: 0, 1, 3.3, 10, 33.3, 100 Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: Type de Test: Essai synthèse non programmée d'ADN

Espèce: Souris Dose: 500 mg/kg Résultat: négatif

Type de Test: Essai synthèse non programmée d'ADN

Espèce: Rat Dose: 500 mg/kg Résultat: négatif

Tetraethyl Lead Type de Test: Essai létal dominant

Espèce: Souris

Dose: 6.48, 32.0 mg/kg/d

Résultat: Les tests "in vivo" n'ont pas montré de modifications

chromosomiques.

Type de Test: Essai létal dominant

Espèce: Souris

Dose: 6.48, 32.0 mg/kg/d

Résultat: Les tests "in vivo" n'ont pas montré de modifications

chromosomiques.

Toxicité pour la reproduction

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: Espèce: Rat

Sex: Mâle et femelle

Voie d'application: Inhalation Dose: 0, 900, 3000, 9000 ppm Nombre d'expositions: 6 h/d 5 d/wk Méthode: OCDE ligne directrice 416

NOAEL Parent: 3000 ppm NOAEL F1: 3000 ppm NOAEL F2: 3000 ppm

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Toxicité pour le développement

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Dose: 0, 400, 1200 ppm Nombre d'expositions: 6h/d Période d'essai: GD6-15

NOAEL Teratogenicity: 1200 ppm NOAEL Maternal: 1200 ppm

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Espèce: Rat

Voie d'application: Inhalation Dose: 0, 900, 3000, 9000 ppm Nombre d'expositions: 6h/d Période d'essai: GD6-15

Méthode: Ligne directrice 414 de l'OCDE NOAEL Teratogenicity: 9000 ppm NOAEL Maternal: 3000 ppm

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Tetraethyl Lead Espèce: Rat

Voie d'application: gavage oral Dose: 0, 0.01, 0.1, 1, 10 mg/kg Période d'essai: GD 6-16

NOAEL Teratogenicity: 0,1 mg/kg NOAEL Maternal: 0,1 mg/kg

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Toxicité par aspiration

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Effets CMR

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: Mutagénicité: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet

mutagène.

Tératogénicité: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun

effet sur le développement du foetus.

Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont

montré aucun effet sur la fertilité.

Tetraethyl Lead Toxicité pour la reproduction: Preuves évidentes d'effets

nocifs sur la reproduction et la fertilité et/ou le développement du foetus sur base d'études épidémiologiques sur l'homme.

1,2-Dibromoethane Cancérogénicité: Cancérigène possible pour l'homme

Mutagénicité: Les tests in vitro ont montré des effets

mutagènes

Toxicité pour la reproduction: Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

11.2

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Informations sur les autres dangers

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Information supplémentaire

: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête,

vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Des

concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de

dessécher la peau.

Propriétés perturbant le système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1

Toxicité

Toxicité pour les poissons

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: CL50: 0,11 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Essai en semi-statique Méthode: OCDE ligne directrice 203

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

Tetraethyl Lead CL50: 0,2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)

1,2-Dibromoethane CL50: 4,30 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)

Essai en dynamique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

2,2,4-Trimethylpentane

: CE50: 0,4 mg/l

(Isooctane)

Durée d'exposition: 48 h

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Essai en statique L'information fournie est basée sur les

données de substances similaires.

1,2-Dibromoethane

CL50: 6,5 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Essai en statique

Toxicité pour les algues

2,2,4-Trimethylpentane

: EC50: 2,943 mg/l

(Isooctane)

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: Données modélisées QSAR

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

: NOEC: 0,034 mg/l 1,2-Dibromoethane

Espèce: Oryzias latipes (médaka)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

2,2,4-Trimethylpentane : NOEL: 0,17 mg/l

Durée d'exposition: 21 d (Isooctane)

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

12.2

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Devrait être biodégradable en phase finale

L'information fournie est basée sur les données de

substances similaires.

12.3

Potentiel de bioaccumulation

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: Facteur de bioconcentration (FBC): 231 Méthode: Données modélisées QSAR

Ce matériau ne devrait pas être bioaccumulable.

12.4

Mobilité dans le sol

Mobilité

2,2,4-Trimethylpentane

(Isooctane)

: Milieu: Air

Méthode: Calcul, Mackay niveau I modèle de fugacité

Après libération, se disperse dans l'air.

12.5

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6

Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

12.7

Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

12.8

Additional Information

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique

: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu

aquatique

: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1

Méthodes de traitement des déchets

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une

entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas

réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni

les exposer au chalumeau.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - 14.7

Informations relatives au transport

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définitions réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissement pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissement.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

Numéro de la FDS:100000014063 23/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

UN1262, , 3, II, POLLUANT MARIN, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE), TETRAETHYL LEAD), RQ (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE), TETRAETHYL LEAD)

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

UN1262, , 3, II, (-12,22 °C c.c.), POLLUANT MARIN, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE), TETRAETHYL LEAD)

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

UN1262, , 3, II

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

UN1262, OCTANES, 3, II, (D/E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE), TETRAETHYL LEAD)

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

33,UN1262,OCTANES, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE), TETRAETHYL LEAD)

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

UN1262, OCTANES, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, (2,2,4-TRIMETHYLPENTANE (ISOOCTANE), TETRAETHYL LEAD)

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Législation nationale

Règlement de la Commission européenne (UE) 2015/830 du 28 mai 2015 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

: WGK 3 pollue fortement l'eau

15.2

Réglementation relative : 96/82/EC Mise à jour: 2003

aux dangers liés aux Très toxique

accidents majeurs

(Réglementation relative Quantité 1: 5 t aux Installations Classées) Quantité 2: 20 t

Numéro de la FDS:100000014063 24/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

: 96/82/EC Mise à jour: 2003

Facilement inflammable

7b

Quantité 1: 5.000 t Quantité 2: 50.000 t

: 96/82/EC Mise à jour: 2003 Dangereux pour l'environnement

9a

Quantité 1: 100 t Quantité 2: 200 t

: ZEU_SEVES3 Mise à jour: LIQUIDES INFLAMMABLES

P5c

Quantité 1: 5.000 t Quantité 2: 50.000 t

: ZEU_SEVES3 Mise à jour:

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

E1

Quantité 1: 100 t Quantité 2: 200 t

État actuel de notification

Europe REACH : Une ou plusieurs substances de ce produit n'ont pas été enregistrées, ni notifiées pour être enregistrées, ni

exemptées d'enregistrement par CPChem, conformément à la réglementation K-REACH.
L'importation ou la fabrication de ce produit reste autorisée à condition que l'importateur officiel coréen

en ait lui-même notifié la substance.

Suisse CH INV : Listé ou en conformité avec l'inventaire

États-Unis d'Amérique (USA) : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie

TSCA afférente concernant les substances actives

Canada DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LİS

Australie AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Nouvelle-Zélande NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire Japon ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

Corée KECI : Une ou plusieurs substances de ce produit n'ont pas

été enregistrées, ni notifiées pour être enregistrées, ni exemptées d'enregistrement par CPChem,

conformément à la réglementation K-REACH.
L'importation ou la fabrication de ce produit reste
autorisée à condition que l'importateur officiel coréen

en ait lui-même notifié la substance.

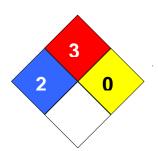
Philippines PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire Taiwan TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire Chine IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 2

Risque d'incendie: 3 Danger de réactivité: 0



Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : 38510

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

	signification des abréviations et acronymes utilisés						
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %				
AIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé				
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie				
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail				
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie				
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo- zélandais des substances chimiques				
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé				
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable				
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme				

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1

Date de révision 2023-02-28

			administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétrolifères spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international de recherche sur le cancer	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1	Date de révision 2023-02-28
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360D	Peut nuire au fœtus.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Annexe

1. Titre court du scénario d'exposition: Fabrication

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3, SU8, SU9: Production Industrielle (Tout), Fabrication de

substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques

fines

Catégorie de processus : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC1**, **ERC4**: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et

des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des

articles

Information supplémentaire

Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire, produit chimique industriel ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la récupération, le transfert de produits, le stockage, l'échantillonnage, les activités de laboratoire associées, l'entretien et le chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur route/rail et conteneurs

de vrac).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1, ERC4: Fabrication de substances, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

(Msafe) : 3.000 tonnes/day

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Numéro de la FDS:100000014063 29/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 300

année

Facteur d'Emission ou de : 5%

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 0,003 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 0,01 %

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir la capacité

d'extraction requise de (%) : (Effectiveness: 90 %)

Eau : Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau)

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Remarques : Le risque d'une exposition de l'environnement découle des

dépôts d'eau douce.

: En cas de déversement des eaux usées dans une station Eau

> d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: Àucun traitement des eaux usées requis. Remarques

: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans ou Remarques

récupération dans les eaux usées sur site.

Remarques : Les pratiques courantes varient en fonction du site et par

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Débit de l'effluent de la station de : 10.000 m3/d

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues : Donnée non disponible Procédures pour limiter les : Donnée non disponible émissions dans l'air de la Station

de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Aucun déchet n'est généré par la substance pendant la

fabrication.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : Aucun déchet n'est généré par la substance pendant la

fabrication.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Numéro de la FDS:100000014063 30/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

31/164

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3:

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC15: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Stocker la substance à l'intérieur d'un système

fermé.

Numéro de la FDS:100000014063 32/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

Numéro de la FDS:100000014063 33/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pa

: Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C audessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC1, ERC4	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,1 mg/m3	
			Eau douce		0,001 mg/L	0,026
			Dépôts d'eau douce		0,043 mg/kg	0,03
			Eau de mer		0,0001 mg/L	0,0026
			Dépôts d'eau de		0,0043 mg/kg	0,003
			mer Sol agricole		0,95 µg/kg	0.0021

ERC1: Fabrication de substances

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC1, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,05 mg/m3	0,000
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,000
PROC2, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique,	1,37 mg/kg/d	0,002

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

<u> </u>		long terme – systémique		
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,025
PROC3, CS15	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC4, CS16	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
		Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,055
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023
PROC8b, CS2, CS14, CS107, CS108	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,124
PROC8a, CS39	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS16: Expositions générales (systèmes ouverts)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

CS2: Méthode d'échantillonnage CS14: Transferts de matière en vrac

CS107: (systèmes fermés) CS108: (systèmes ouverts)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des

récipients/grands récipients de sites non spécialisés CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

Une évaluation locale adaptée aux raffineries de l'Union européenne a été réalisée à l'aide des données spécifiques au site et figure dans le fichier PETRORISK et la feuille d'information « Production spécifique au site ».

1. Titre court du scénario d'exposition: Distribution

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

> grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d. ERC7: Fabrication de substances. Formulation de préparations, Formulations dans les matériaux, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs, Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques, Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Information supplémentaire

Chargement (p. ex. : bateaux/barges, véhicules sur rail/route et chargement de GCV) et remballage, notamment barils et petits paquets de la substance, comme la distribution et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7: Fabrication de substances, Formulation de préparations, Formulations dans les matériaux, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles, Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice, Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires), Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs, Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques, Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc. polymères, Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Tonnage maximum admissible sur : 97.000 le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression totale du traitement des eaux usées (kg/jour):

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d Débit

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement Utilisation/dégagement continu

Numéro de la FDS:100000014063

37/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Nombre de jours d'émission par

année

: 0.1 %

: 20

Facteur d'Emission ou de

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de

Libération: Sol

Remarques

: 0,001 %

: Facteur d'émission ou de libération : Eau : < 0,001 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: En cas de déversement des eaux usées dans une station

d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle de Remarques

l'eau douce.

: Les pratiques courantes varient en fonction du site et par Remarques

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

: Aucun traitement des eaux usées requis. Remarques

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir la capacité Air

d'extraction requise de (%) : (Effectiveness: 90 %)

: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) Eau

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

: 2.000 m3/d

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues : Donnée non disponible Procédures pour limiter les : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

: Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se Remarques

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

: La récupération externe et le recyclage des déchets doivent Méthodes de Récupération

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

: Aucune limite Remarques

Numéro de la FDS:100000014063 38/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Transfert via des lignes fermées.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé., Transfert via des lignes fermées.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Numéro de la FDS:100000014063 39/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC9, PROC15: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC8b: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Numéro de la FDS:100000014063 40/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Appliquer les procédures d'entrée dans le récipient y compris l'utilisation d'une conduite d'air forcée.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau., Porter des bottes de caoutchouc.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Numéro de la FDS:100000014063 41/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6c, ERC6d, ERC7	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier	Air	74 ng/m3	
		Eau douce	5,1 ng/L	0,00013
		Sédiment d'eau douce	0,000075 mg/kg	0,000054
		Eau de mer	0,019 ng/L	< 0,000044
		Dépôts d'eau de mer	0,26 ng/kg	< 0,000002
		Sol agricole	1,2 ng/kg	< 0,000034

ERC1: Fabrication de substances

ERC2: Formulation de préparations

ERC3: Formulations dans les matériaux

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

ERC6c: Utilisation industrielle de monomères pour la fabrication de thermoplastiques

ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans

la production de résines, caoutchouc, polymères

ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC1, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,05 mg/m3	0,000
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,000
PROC2, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,025
PROC3, CS15, CS2	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC9, CS6	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/kg/d	0,115
	_		Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,124
PROC15, CS36	ECETOC TRA		Employé – inhalation,	46,72 mg/kg/d	0,023

Numéro de la FDS:100000014063

42/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

	modifié	long terme – systémique		
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023
PROC4, CS16	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,048
PROC8b, CS14, CS107, CS108	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,117
PROC8a, CS39	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS2: Méthode d'échantillonnage

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

CS6: Remplissage de fûts et de petits conditionnements

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS16: Expositions générales (systèmes ouverts)

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

CS14: Transferts de matière en vrac

CS107: (systèmes fermés) CS108: (systèmes ouverts)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Formulation

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : **SU3, SU 10:** Production Industrielle (Tout), Formulation

[mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf

alliages)

Catégorie de processus : **PROC1**: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/

ou importants)

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris

pesage)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Numéro de la FDS:100000014063 44/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC2**: Formulation de préparations

Information supplémentaire

La formulation, l'emballage et le remballage de la substance et de ses mélanges en marche discontinue ou continue. comme le stockage, les matériaux, les transferts, le mélange,

l'emballage à petite et grande échelle, l'entretien et les

activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC2: Formulation de préparations

Tonnage maximum admissible sur : 900 tonnes/day le site (MSafe) en fonction de la libération après le retrait total du traitement des eaux usées

(tonnes/jour): (Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 300

année

Facteur d'Emission ou de : 2,5 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 0,002 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 0,01 %

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir la capacité Air

d'extraction requise de (%) : (Effectiveness: 0 %)

: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) Eau

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 61,8 %)

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle des Remarques

dépôts d'eau douce.

Eau : En cas de déversement des eaux usées dans une station

> d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: En cas de déversement dans une station d'épuration des Remarques

eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées

sur place n'est requis.

: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les Remarques

Numéro de la FDS:100000014063 45/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.

Remarques : Ne pas déverser de boues industrielles sur les sols naturels.
Remarques : Les boues doivent être incinérées, enfermées ou régénérées.
Remarques : Les pratiques courantes varient en fonction du site et par

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues : Donnée non disponible Procédures pour limiter les : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé., Transfert via des lignes fermées.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser

Numéro de la FDS:100000014063 46/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance : Subs

l'utilisation)

: Substance liquide

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Eviter l'échantillonnage par prélèvement manuel par trempage., Elaborer dans des récipients de mélange fermés et ventilés., Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC15: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.,

Numéro de la FDS:100000014063 47/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Numéro de la FDS:100000014063 48/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission., Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission., Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur.

Numéro de la FDS:100000014063 49/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC9, PROC14: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC2	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,5 mg/m3	

Numéro de la FDS:100000014063 50/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Eau douce	0,0032 mg/L	0,086
Dépôts d'eau	0,14 mg/kg	0,097
douce		
Eau de mer	0,32 μg/L	0,0085
Dépôts d'eau de	0,014 mg/kg	0,0097
mer		
Sol agricole	0,0046 mg/kg	0,01

ERC2: Formulation de préparations

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC1, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,05 mg/m3	0,000
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,000
PROC2, CS67, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,025
PROC3, CS2, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC3, CS136	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,069
PROC4, CS16	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
			Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,055
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023
PROC5, CS30	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme –	233,58 mg/m3	0,115

Numéro de la FDS:100000014063

51/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

		systémique		
		Employé – dermique,	2,742 mg/kg/d	0,004
		long terme – systémique		
		Employé – long terme – circuits combinés		0,118
		systémiques		
PROC8a, CS34, CS22	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	23,36 mg/m3	0,011
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,1371 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,012
PROC8a, CS39	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118
PROC8b, CS14	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,117
PROC8b, CS8	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	7,01 mg/m3	0,003
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,686 mg/kg/d	0,001
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,004
PROC9, CS6	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques	_	0,124
PROC14, CS100	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	3,43 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,119

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS67: Stockage

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS2: Méthode d'échantillonnage

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS136: Procédés par lot à températures élevées

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS16: Expositions générales (systèmes ouverts)

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

CS30: Opérations de mélange (systèmes ouverts)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS34: Manuel

CS22: Transfert / déversement à partir de conteneurs

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS14: Transferts de matière en vrac

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS8: Transferts par fûts/ lots

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

CS6: Remplissage de fûts et de petits conditionnements

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation CS100: Production ou préparation ou articles par presse à tablettes, compression, extrusion ou pastillage

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant que carburant - industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du

produit non brûlé

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC7, ERC8b:** Utilisation industrielle de substances en systèmes clos, Utilisation intérieure à grande dispersion de

substances réactives en systèmes ouverts

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation en tant que combustible (ou additif pour carburant) et comprend les activités associées à son transfert, son utilisation, l'entretien de l'équipement et la manipulation

des déchets.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC7, ERC8b: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

(Msafe) : 1.800 tonnes/day

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Numéro de la FDS:100000014063 54/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Nombre de jours d'émission par

année

: 5%

: 300

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de

Facteur d'Emission ou de

: 0,001 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 0%

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité

d'extraction caractéristique de (%) : (Effectiveness: 95 %)

: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) Eau

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 23,4 %)

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle des Remarques

dépôts d'eau douce.

Eau : En cas de déversement des eaux usées dans une station

> d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: Ne pas déverser de boues industrielles sur les sols naturels. Remarques Remarques : Les boues doivent être incinérées, enfermées ou régénérées.

: Les pratiques courantes varient en fonction du site et par Remarques

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

: En cas de déversement dans une station d'épuration des Remarques

eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées

sur place n'est requis.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues : Donnée non disponible Procédures pour limiter les : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Remarques : Émissions dues à la combustion limitées par le contrôle des

émissions d'échappement requis.

Émissions dues à la combustion considérées dans

l'évaluation de l'exposition régionale.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : Cette substance est consumée pendant l'utilisation et aucun

déchet n'est généré.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

55/164 Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Transfert via des lignes fermées., Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser

Numéro de la FDS:100000014063 56/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

Numéro de la FDS:100000014063 57/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Vidanger et laver à grande eau le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Appliquer les procédures d'entrée dans le récipient y compris l'utilisation d'une conduite d'air forcée.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau., Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

Numéro de la FDS:100000014063 58/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC7, ERC8b	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,05 mg/m3	
			Eau douce		0,0016 mg/L	0,043
			Dépôts d'eau douce		0,07 mg/kg	0,048
			Eau de mer		0,16 µg/L	0,0043
			Dépôts d'eau de mer		0,007 mg/kg	0,0048
			Sol agricole		0,46 µg/kg	0,001

ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

employés/consommateurs

Numéro de la FDS:100000014063 59/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1

Date de révision 2023-02-28

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC1, CS15, CS37, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,05 mg/m3	0,000
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,000
PROC2, CS15, CS37, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,025
PROC3, CS15, CS37, CS107	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC8a, CS39	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118
PROC8a, CS103	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	23,36 mg/m3	0,011
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,015
PROC8b, CS8, CS14	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,117
PROC16, CS15, CS107	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	23,36 mg/m3	0,011
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,012

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable CS15: Expositions générales (systèmes fermés)
CS37: Utiliser dans des procédés par lots confinés

CS67: Stockage

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS15: Expositions générales (systèmes fermés) CS37: Utiliser dans des procédés par lots confinés

CS67: Stockage

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS15: Expositions générales (systèmes fermés) CS37: Utiliser dans des procédés par lots confinés

CS107: (systèmes fermés)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des

récipients/grands récipients de sites non spécialisés CS103: Nettoyage de récipient et de conteneur

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS8: Transferts par fûts/ lots

CS14: Transferts de matière en vrac

PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS107: (systèmes fermés)

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant que carburant - professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation : SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public

Numéro de la FDS:100000014063 61/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de processus

: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du

produit non brûlé

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances

en systèmes clos

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation en tant que combustible (ou additif pour carburant) et comprend les activités associées à son transfert, son utilisation, l'entretien de l'équipement et la manipulation

des déchets.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

(Msafe) : 240 tonnes/day

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Nombre de jours d'émission par : 365

année

Facteur d'Emission ou de : 0,1 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 0,001 %

Libération: Eau

Numéro de la FDS:100000014063 62/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Facteur d'Emission ou de

Libération: Sol

: 0,001 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) Fau

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Le risque d'une exposition de l'environnement découle de Remarques

l'eau douce.

: En cas de déversement des eaux usées dans une station Eau

d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: Les pratiques courantes varient en fonction du site et par Remarques

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

Remarques : Aucun traitement des eaux usées requis.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

: 96,3 % Efficacité (d'une mesure) Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

: Donnée non disponible es : Donnée non disponible Traitement des Boues Procédures pour limiter les

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Remarques : Émissions dues à la combustion limitées par le contrôle des

émissions d'échappement requis.

Émissions dues à la combustion considérées dans

l'évaluation de l'exposition régionale.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : Cette substance est consumée pendant l'utilisation et aucun

déchet n'est généré.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

: Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

: Aucune limite Remarques

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

> est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Numéro de la FDS:100000014063 63/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Stocker la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC16: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Numéro de la FDS:100000014063 64/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Vidanger le système avant d'ouvrir ou d'opérer sur l'équipement.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Numéro de la FDS:100000014063 65/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

,Appliquer les procédures d'entrée dans le récipient y compris l'utilisation d'une conduite d'air forcée.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter une combinaison adaptée pour éviter l'exposition de la peau.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé., Utiliser des pompes pour le fût ou verser avec précaution du conteneur., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur., Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8b, ERC8e,	Méthode du bloc		Air		0,074 µg/m3	

Numéro de la FDS:100000014063 66/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

ERC9a, ERC9b	d'hydrocarbure avec risque pétrolier			
		Eau douce	0,0058 μg/L	0,00015
		Dépôts d'eau douce	0,0001 mg/kg	0,000073
		Eau de mer	0,066 ng/L	< 0,000017
		Dépôts d'eau de	0,0028 μg/kg	0,000002
		mer		
		Sol agricole	0,012 μg/kg	0,000021

ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC1, CS15, CS67	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,05 mg/m3	0,000
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,000
PROC2, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,048
PROC3, CS15, CS107	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC16, CS15, CS107	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023
PROC8a, CS39, CS103	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,049
PROC8b, CS1, CS8	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
	DS:10000001406		Employé – dermique, long terme –	1,372 mg/kg/d	0,002

Numéro de la FDS:100000014063

67/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

		systémique		
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,025
PROC8b, CS14	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	163,51 mg/m3	0,080
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,082

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS67: Stockage

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS107: (systèmes fermés)

PROC16: Utilisation de matériaux comme sources de combustibles; il faut s'attendre à une exposition limitée à du produit non brûlé

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS107: (systèmes fermés)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS39: Nettoyage et maintenance de l'équipement CS103: Nettoyage de récipient et de conteneur

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

CS1: Expositions générales CS8: Transferts par fûts/ lots

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS14: Transferts de matière en vrac

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau **PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC2**, **ERC4**: Formulation de préparations, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des

articles

Information supplémentaire

Utilisation de la substance dans le laboratoire, comme le transfert des matériaux et le nettoyage de l'équipement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC2, ERC4: Formulation de préparations, Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Tonnage maximum admissible sur : 900 le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression totale du traitement des eaux usées (kg/jour) :

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 20

année

Facteur d'Emission ou de : 2,5 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 2.0 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 0,01 %

Libération: Sol

Numéro de la FDS:100000014063 69/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air : Traiter les émissions atmosphériques pour offrir la capacité

d'extraction requise de (%) : (Effectiveness: 0 %)

Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) Eau

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 66,5 %)

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle des Remarques

dépôts d'eau douce.

: En cas de déversement des eaux usées dans une station Eau

d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: En cas de déversement dans une station d'épuration des Remarques

eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées

sur place n'est requis.

Remarques : Ne pas déverser de boues industrielles sur les sols naturels. Remarques : Les boues doivent être incinérées, enfermées ou régénérées.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

traitement des eaux usées

: 2.000 m3/d

Efficacité (d'une mesure)

: 96,3 %

Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues : Donnée non disponible : Donnée non disponible

Procédures pour limiter les émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

Numéro de la FDS:100000014063 70/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC2, ERC4	Méthode du bloc d'hydrocarbure		Air		0,13 µg/m3	

Numéro de la FDS:100000014063 71/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

avec risque pétrolier			
	Eau douce	0,0037 mg/L	0,098
	Dépôts d'eau	0,16 mg/kg	0,11
	douce		
	Eau de mer	0,37 μg/L	0,0098
	Dépôts d'eau de	0,016 mg/kg	0,011
	mer		
	Sol agricole	0,0019 μg/kg	< 0,000002

ERC2: Formulation de préparations

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC10, CS47	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
			Employé – dermique, long terme – systémique	5,486 mg/kg/d	0,007
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,122
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS47: Nettoyage

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: **Utilisation en tant qu'agent en laboratoire – professionnel**

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de processus : **PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC8a:** Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants

de fabrication en systèmes ouverts

Information supplémentaire

Utilisation de la substance dans le laboratoire, comme le transfert des matériaux et le nettoyage de l'équipement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Tonnage maximum admissible sur : 14 le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression

totale du traitement des eaux

usées (kg/jour) :

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Débit : 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 365

année

Facteur d'Emission ou de : 50 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 50 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 0 %

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Air : Traiter les émissions atmosphériques pour offrir la capacité

d'extraction requise de (%) : (Effectiveness: 0 %)

Eau : Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau)

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Numéro de la FDS:100000014063 73/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle de Remarques

l'eau douce.

Eau : En cas de déversement des eaux usées dans une station

d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: Aucun traitement des eaux usées requis. Remarques

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2.8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

: Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-Remarques

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire. Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Numéro de la FDS:100000014063 74/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler dans une hotte aspirante ou sous une ventilation à extraction.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8a	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,074 µg/m3	
			Eau douce		0,0077 μg/L	0,0002
			Dépôts d'eau douce		0,00011 mg/kg	0,000076
			Eau de mer		0,00025 µg/L	< 0,000007
			Dépôts d'eau de mer		0,000011 mg/kg	< 0,000008
			Sol agricole		0,047 µg/kg	0,00008

ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
-----------------------------	---	---------------------------	----------------	------------------------	--

Numéro de la FDS:100000014063 75/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC10, CS47	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,3715 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,048
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS47: Nettoyage

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation dans les revêtements – industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

> processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégorie de rejet dans l'environnement

: **ERC4:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie

intégrante des articles

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, étaleur, trempe, écoulement, lit fluidisé sur les lignes de production et filmification) et le nettoyage de l'équipement, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Tonnage maximum admissible sur : 260.000 le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression totale du traitement des eaux usées (kg/jour):

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 20

Numéro de la FDS:100000014063 77/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

année

Facteur d'Emission ou de : 98 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 0,007 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 0%

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir la capacité

d'extraction requise de (%) : (Effectiveness: 90 %)

: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) Eau

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 4,3 %)

Eau : En cas de déversement des eaux usées dans une station

> d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Remarques : Les pratiques courantes varient en fonction du site et par

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans ou Remarques

récupération dans les eaux usées sur site.

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle des Remarques

dépôts d'eau douce.

: En cas de déversement dans une station d'épuration des Remarques

eaux usées domestiques, aucun traitement des eaux usées

sur place n'est requis.

: Ne pas déverser de boues industrielles sur les sols naturels. Remarques Remarques : Les boues doivent être incinérées, enfermées ou régénérées.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues Procédures pour limiter les : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

: 2.000 m3/d

: Donnée non disponible

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Remarques : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Numéro de la FDS:100000014063 78/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC9, PROC15: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage), Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect

Numéro de la FDS:100000014063 79/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5, PROC10, PROC14: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants), Application au rouleau ou au pinceau, Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

Numéro de la FDS:100000014063 80/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Effectuer dans une cabine ventilée équipée d'un flux d'air laminaire., Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Numéro de la FDS:100000014063 81/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Numéro de la FDS:100000014063 82/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques

: Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C audessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Eviter le contact manuel avec les parties humides.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC4	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,015 mg/m3	
			Eau douce		0,0013 mg/L	0,034
			Sédiment d'eau douce		0,056 mg/kg	0,039
			Eau de mer		0,13 µg/L	0,0034
			Dépôts d'eau de mer		0,0056 mg/kg	0,0039
			Sol agricole		0,14 µg/kg	0,0003

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC1, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,05 mg/m3	0,000
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		
PROC2, CS15, CS56, CS38	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme		0,025

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de rev	ision 2023-02-28
		– circuits combinés systémiques		
PROC2, CS94	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,117
PROC3, CS29, CS15	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC4, CS95	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
		Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,055
PROC9, CS3, CS8, CS22	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,124
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	46,72 mg/m3	0,023
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023
PROC5, CS96, CS30	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118
PROC10, CS98	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	5,486 mg/kg/d	0,007
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,122
PROC14, CS100	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,686 mg/kg/d	0,001
		Employé – long terme – circuits combinés		0,116

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

		systémiques		
PROC7, CS97	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	58,39 mg/m3	0,029
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,143 mg/kg/d	0,003
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,031
PROC7, CS34, CS10	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	350,37 mg/m3	0,172
		Employé – dermique, long terme – systémique	4,286 mg/kg/d	0,006
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,178
PROC8a, CS3	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118
PROC8b, CS3	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,124
PROC13, CS4	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS56: avec une collection d'échantillons CS38: Utiliser dans des systèmes confinés

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée CS94: Formation de film - séchage accéléré (50 - 100°C). Etuvage (>100°C). Durcissement par radiations UV / par faisceau d'électrons FE

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS29: Opérations de mélange (systèmes fermés)

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS95: Formation de film - séchage à l'air

PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

CS3: Transferts de matière CS8: Transferts par fûts/ lots

CS22: Transfert / déversement à partir de conteneurs

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles

(contacts multiples et/ ou importants)

CS96: Préparation de matière pour application CS30: Opérations de mélange (systèmes ouverts)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS98: Application au rouleau, à la spatule, par écoulement

PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation CS100: Production ou préparation ou articles par presse à tablettes, compression, extrusion ou pastillage

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

CS97: Pulvérisation (automatique/par robotique)

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

CS34: Manuel CS10: Pulvérisation

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS3: Transferts de matière

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS3: Transferts de matière

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

CS4: Trempage, immersion et coulage

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation dans les revêtements – professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation : **SU 22:** Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

: **PROC1:** Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec

la peau: seuls des EPI sont disponibles

Catégorie de rejet dans l'environnement

Catégorie de processus

: **ERC8a**, **ERC8d**: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : réception des matériaux, stockage, préparation et transfert en gros et demi-gros, application par vaporisateur, rouleau, étaleur, trempe, écoulement, lit fluidisé sur les lignes de production et filmification) et le nettoyage de l'équipement, l'entretien et les activités de laboratoire associées.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

(Msafe) : 1.000

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 365

année

Facteur d'Emission ou de : 98 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 1%

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 1%

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau)

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Eau : En cas de déversement des eaux usées dans une station

> d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Remarques : Aucun traitement des eaux usées requis.

Remarques : Les pratiques courantes varient en fonction du site et par

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle de Remarques

l'eau douce.

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité Air

d'extraction caractéristique de (%) :

: Non applicable Remarques

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Faux Usées

Débit de l'effluent de la station de

: 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues : Donnée non disponible Procédures pour limiter les : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Remarques : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

: La récupération externe et le recyclage des déchets doivent Méthodes de Récupération

être en accord avec les réglementations locales et/ou

Numéro de la FDS:100000014063 88/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable, Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose gu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC3, PROC8b, PROC15: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation), Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées, Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire.,

Numéro de la FDS:100000014063 89/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

Numéro de la FDS:100000014063 90/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Numéro de la FDS:100000014063 91/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

: Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Caractéristiques du produit

Numéro de la FDS:100000014063 92/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Forme physique (lors de

: Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Effectuer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.,Limiter la teneur de la substance dans le produit à 25%.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé., Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation spécifique à cette activité., Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Numéro de la FDS:100000014063 93/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Eviter le contact manuel avec les parties humides.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles

: Substance liquide

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur., S'assurer que les portes et les fenêtres sont ouvertes.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec la gestion des contrôles de supervision intensifs., Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

Numéro de la FDS:100000014063 94/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8a, ERC8d	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,000074 mg/m3	
			Eau douce		10 ng/L	0,00027
			Dépôts d'eau douce		220 ng/kg	0,00015
			Eau de mer		0,51 ng/L	0,000013
			Dépôts d'eau de mer		22 ng/kg	0,000015
			Sol agricole		93 ng/kg	0,00016

ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC1, CS15	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	0,05 mg/m3	0,000
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,000
PROC2, CS15, CS38, CS45	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques	1,37 mg/kg/d	0,002
			Employé – inhalation, long terme – systémique		0,048
PROC3, CS96	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC8b, CS3, CS8	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
			Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,124
PROC15, CS36	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme –	46,72 mg/m3	0,023

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1				Date de rev	ision 2023-02-28
İ			systémique	1	
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023
PROC4, CS95	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	163,51 mg/m3	0,080
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,082
PROC4, CS95	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
			Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,124
PROC5, CS96	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,072
PROC5, CS96	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	327,01 mg/m3	0,161
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,164
PROC8a, CS3, CS8	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,072
PROC10, CS98	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,743 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,072
PROC10, CS98	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	327,01 mg/m3	0,161
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,743 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,164
PROC11, CS10, CS34	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	280,29 mg/m3	0,138

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1				Date de rev	ision 2023-02-28
			Employé – dermique, long terme –	1,2859 mg/kg/d	0,002
			systémique Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,139
PROC11, CS10, CS34	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	196,21 mg/m3	0,096
			Employé – dermique, long terme – systémique	6,4284 mg/kg/d	0,008
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,105
PROC11, CS10, CS34	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	163,51 mg/m3	0,080
			Employé – dermique, long terme – systémique	5,357 mg/kg/d	0,007
			Employé – inhalation, long terme – systémique		0,087
PROC13, CS4	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	93,43 mg/m3	0,046
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,6855 mg/kg/d	0,001
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,047
PROC13, CS4	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	327,01 mg/m3	0,161
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,164
PROC19, CS72	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,8286 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,073
PROC19, CS72	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	196,21 mg/m3	0,096
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,8286 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,100
PROC19, CS72	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	32,70 mg/m3	0,016
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,8286 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques	able	0,020

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS15: Expositions générales (systèmes fermés)

CS38: Utiliser dans des systèmes confinés

CS45: Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS96: Préparation de matière pour application

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

CS3: Transferts de matière CS8: Transferts par fûts/ lots

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

CS36: Activités de laboratoire

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS95: Formation de film - séchage à l'air

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS95: Formation de film - séchage à l'air

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

CS96: Préparation de matière pour application

PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)

CS96: Préparation de matière pour application

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS3: Transferts de matière CS8: Transferts par fûts/ lots

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS98: Application au rouleau, à la spatule, par écoulement

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS98: Application au rouleau, à la spatule, par écoulement

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS10: Pulvérisation CS34: Manuel

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS10: Pulvérisation CS34: Manuel

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS10: Pulvérisation CS34: Manuel

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

CS4: Trempage, immersion et coulage

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

CS4: Trempage, immersion et coulage

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles CS72: Application à la main - peintures au doigt, pastels, adhésifs

PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles CS72: Application à la main - peintures au doigt, pastels, adhésifs

PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles CS72: Application à la main - peintures au doigt, pastels, adhésifs

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant qu'agent nettoyant - industriel

Groupes d'utilisateurs principaux : SU3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en

tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Secteur d'utilisation : SU3: Production Industrielle (Tout)

Catégorie de processus : PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition

improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec

exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a: Transfert de substances ou préparations

(chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des

installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC4:** Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie

intégrante des articles

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation en tant que composant de produit de nettoyage comprenant le transfert depuis le site de stockage,

le déversement/déchargement depuis les barils ou

conteneurs. Exposition durant le mélange/la dilution en phase

de préparation et activités de nettoyage (p. ex. : la pulvérisation, le brossage, le trempage et l'essuyage automatisés ou manuels), nettoyage et entretien de

l'équipement utilisé.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits. qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

Tonnage maximum admissible sur : 6.800 tonnes/day le site (MSafe) en fonction de la libération après le retrait total du traitement des eaux usées

(tonnes/jour): (Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 20

année

Facteur d'Emission ou de : 100 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de

Libération: Sol

: 0%

Remarques : Facteur d'émission ou de libération : Eau : < 0.001 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité Air

d'extraction caractéristique de (%) : (Effectiveness: 70 %)

Eau : Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau)

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Eau En cas de déversement des eaux usées dans une station

d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: Les pratiques courantes varient en fonction du site et par Remarques

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

Numéro de la FDS:100000014063 100/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

conservation utilisé.

Remarques : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans ou

récupération dans les eaux usées sur site.

: Le risque d'une exposition de l'environnement découle de Remarques

l'eau douce.

Remarques : Aucun traitement des eaux usées requis.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de : 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Remarques : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

: Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf Remarques

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

: Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-Remarques

> dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4,

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC13: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition., Traitement d'articles par trempage et versage

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 $^{\circ}$ C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Numéro de la FDS:100000014063 102/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé., Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a, PROC8b: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés, Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Numéro de la FDS:100000014063 103/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de l'utilisation)

: Substance liquide

Pression de vapeur

: 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

: Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail Remarques

est mise en œuvre., Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-dessus de la température ambiante, sauf

indication contraire.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC4	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		4,6 μg/m3	
			Eau douce		5,7 ng/L	0,00015
			Dépôts d'eau douce		99 ng/kg	0,00007
			Eau de mer		0,000056 μg/L	< 0,000015
			Dépôts d'eau de mer		2,4 ng/kg	< 0,000017
5504 Hill			Sol agricole		42 ng/kg	< 0,000091

ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC2, CS93,	ECETOC TRA		Employé – inhalation,	46,72 mg/m3	0,023

Numéro de la FDS:100000014063 104/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de rév	ision 2023-02-28/
CS38	modifié	long terme – systémique		
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,025
PROC3, CS8, CS93, CS101	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC4, CS37	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	9,34 mg/m3	0,005
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,686 mg/kg/d	0,001
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,005
PROC13, CS41	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	23,86 mg/m3	0,011
		Employé – dermique, long terme – systémique	0,6855 mg/kg/d	0,001
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,0012
PROC7, CS44	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	210,22 mg/m3	0,103
		Employé – dermique, long terme – systémique	4,286 mg/kg/d	0,006
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,109
PROC7, CS44	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	35,04 mg/m3	0,017
		Employé – dermique, long terme – systémique	4,286 mg/kg/d	0,006
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,023
PROC8b, CS14	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,118
PROC8b, CS45	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
		Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
		Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,117
PROC10, CS34, CS42, CS48,	ECETOC TRA modifié	Employé – inhalation, long terme –	233,58 mg/m3	0,115

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

CS47	systémique	
	Employé – dermique, 2,743 mg/kg/d	0,004
	long terme – systémique	
	Employé – long terme – circuits combinés systémiques	0,118

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS93: Procédé automatique en systèmes (semi) fermés.

CS38: Utiliser dans des systèmes confinés

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS8: Transferts par fûts/ lots

CS93: Procédé automatique en systèmes (semi) fermés.

CS101: Application de produits de nettoyage en systèmes fermés

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS37: Utiliser dans des procédés par lots confinés

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

CS41: Dégraissage de petits objets dans une station de nettoyage

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles CS44: Nettoyage avec des laveurs à haute pression

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles CS44: Nettoyage avec des laveurs à haute pression

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS14: Transferts de matière en vrac

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS45: Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS34: Manuel

CS42: Nettoyage avec des laveurs à basse-pression

CS48: Surfaces CS47: Nettoyage

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant qu'agent nettoyant - professionnel

Groupes d'utilisateurs principaux

: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Secteur d'utilisation

: SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de processus

PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots

(synthèse ou formulation)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités

d'exposition.

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands

récipients de sites non spécialisés

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC8a**, **ERC8d**: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts. Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation en tant que produit de nettoyage comprenant le déversement/déchargement depuis les barils ou conteneurs. Et exposition durant le mélange/la dilution en phase de préparation et activités de nettoyage (p. ex. : la pulvérisation, le brossage, le trempage et l'essuyage

automatisés ou manuels).

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a. ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Tonnage maximum admissible sur : 210 le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

totale du traitement des eaux

usées (kg/jour):

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 365

année

Facteur d'Emission ou de : 2%

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 0%

Libération: Sol

Remarques : Facteur d'émission ou de libération : Eau : < 0,001 %

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Traiter les émissions atmosphériques pour offrir une capacité

d'extraction caractéristique de (%) :

: Non applicable Remarques

: Traiter les eaux usées sur place (avant l'évacuation de l'eau) Eau

pour offrir la capacité d'extraction requise de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

Eau : En cas de déversement des eaux usées dans une station

d'épuration des eaux usées domestiques, fournir une capacité d'extraction requise sur site de ≥ (%) :

(Effectiveness: 0 %)

: Les pratiques courantes varient en fonction du site et par Remarques

conséquent, les estimations du dégagement du processus de

conservation utilisé.

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

traitement des eaux usées

: 2.000 m3/d

Efficacité (d'une mesure) : 96,3 % Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues Traitement des Boues Procédures pour limiter les : Donnée non disponible : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

: Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se Remarques

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2,

Numéro de la FDS:100000014063 108/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PROC3: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée, Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

: Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Aucune mesure spécifique n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Numéro de la FDS:100000014063 109/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées

Numéro de la FDS:100000014063 110/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

: Substance liquide

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

S'assurer que les portes et les fenêtres sont ouvertes., Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques., Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Numéro de la FDS:100000014063 111/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. Limiter la teneur de la substance dans le produit à 25%.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374., Porter des gants résistants aux produits chimiques (répondant à la norme EN374) en combinaison avec une formation de base de l'employé.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques., S'assurer que l'opération est effectuée à l'extérieur.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer. ,Limiter la teneur de la substance dans le produit à 1%.,Limiter la teneur de la substance dans le produit à 5%.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

Numéro de la FDS:100000014063 112/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

l'utilisation)

Pression de vapeur : 2,8 kPa

Quantité utilisée

Remarques : Aucune limite

Fréquence et durée d'utilisation

Remarques : Englobe l'exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf

indication contraire)

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Remarques : Suppose que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20 °C au-

dessus de la température ambiante, sauf indication contraire., Suppose qu'une bonne norme de base de l'hygiène du travail

est mise en œuvre.

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation générale renforcée par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Éviter tout contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones potentielles de contact indirect avec la peau. Porter des gants (conformes à la norme EN374) s'il existe un risque de contact avec la substance. Nettoyer immédiatement les contaminations/projections. Laver immédiatement toute contamination de la peau. Dispenser une formation de base aux employés afin de prévenir/minimiser les risques d'exposition et signaler tous les problèmes de peau susceptibles de se développer.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8a, ERC8d	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		74 ng/m3	
			Eau douce		5,1 ng/L	0,00013
			Sédiment d'eau douce		75 ng/kg	0,000053
			Eau de mer		0,017 ng/L	< 0,000033
			Dépôts d'eau de mer		0,16 ng/kg	< 0,000012
			Sol agricole		1,2 ng/kg	< 0,000034

ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PROC2, CS93,	ECETOC TRA		Employé – inhalation,	93,43 mg/m3	0,046

Numéro de la FDS:100000014063 113/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1				Date de rév	ision 2023-02-28/
CS38	modifié		long terme – systémique		
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,37 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,048
PROC3, CS8, CS38, CS93	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	116,79 mg/m3	0,057
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,34 mg/kg/d	0,000
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,058
PROC4, CS76	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	70,07 mg/m3	0,034
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,036
PROC4, CS101	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	163,51 mg/m3	0,080
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,082
PROC4, CS74	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
			Employé – dermique, long terme – systémique	6,86 mg/kg/d	0,009
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,124
PROC8a, CS45	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	327,01 mg/m3	0,161
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,164
PROC8b, CS45	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	233,58 mg/m3	0,115
			Employé – dermique, long terme – systémique	1,372 mg/kg/d	0,002
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,117
PROC10, CS42, CS51, CS60	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	5,486 mg/kg/d	0,007
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,076
PROC10, CS10, CS34, CS47,	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme –	140,15 mg/m3	0,069

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

CS48	1		systémique		
			Employé – dermique,	2,743 mg/kg/d	0,004
			long terme – systémique	1	
			Employé – long terme – circuits combinés		0,072
PROC10, CS27,	ECETOC TRA		systémiques Employé – inhalation,	56,06 mg/m3	0,028
CS51	modifié		long terme – systémique		
			Employé – dermique, long terme – systémique	0,8229 mg/kg/d	0,001
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,142
PROC10, CS27, CS51	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	280,29 mg/m3	0,138
			Employé – dermique, long terme – systémique	3,2916 mg/kg/d	0,004
			Employé – inhalation, long terme – systémique		0,142
PROC11, CS44, CS10	ECETOC TRA modifié	Intérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	4,2856 mg/kg/d	0,006
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,074
PROC11, CS44, CS10	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	163,51 mg/m3	0,080
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,1428 mg/kg/d	0,003
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,083
PROC11, CS10, CS44	ECETOC TRA modifié	Extérieur	Employé – inhalation, long terme – systémique	327,01 mg/m3	0,161
			Employé – dermique, long terme – systémique	4,2856 mg/kg/d	0,006
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,166
PROC13, CS4, CS34, CS47, CS48	ECETOC TRA modifié		Employé – inhalation, long terme – systémique	140,15 mg/m3	0,069
			Employé – dermique, long terme – systémique	2,742 mg/kg/d	0,004
			Employé – long terme – circuits combinés systémiques		0,072

PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée

CS93: Procédé automatique en systèmes (semi) fermés.

CS38: Utiliser dans des systèmes confinés

PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)

CS8: Transferts par fûts/ lots

CS38: Utiliser dans des systèmes confinés

CS93: Procédé automatique en systèmes (semi) fermés.

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

des possibilités d'exposition.

CS76: Procédé Semi Automatique (par ex.: Application semi automatique des produits pour les soins et la maintenance des sols)

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS101: Application de produits de nettoyage en systèmes fermés

PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

CS74: Nettoyage des dispositifs médicaux

PROC8a: Transfert de substances ou préparations (chargement/déchargement) de/vers des récipients/grands récipients de sites non spécialisés

CS45: Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.

PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées CS45: Remplissage/préparation de l'équipement à partir des fûts ou des conteneurs.

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS42: Nettoyage avec des laveurs à basse-pression

CS51: Laminage, Brossage CS60: pas de pulvérisation

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS10: Pulvérisation CS34: Manuel CS47: Nettoyage

CS48: Surfaces

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS27: Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé, etc.

CS51: Laminage, Brossage

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

CS27: Application manuelle ad hoc par pulvérisateurs à gachette, trempé, etc.

CS51: Laminage, Brossage

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS44: Nettovage avec des laveurs à haute pression

CS10: Pulvérisation

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS44: Nettoyage avec des laveurs à haute pression

CS10: Pulvérisation

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

CS10: Pulvérisation

CS44: Nettoyage avec des laveurs à haute pression

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

CS4: Trempage, immersion et coulage

CS34: Manuel CS47: Nettoyage CS48: Surfaces

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Secteur d'utilisation : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : PC3: Produits d'assainissement de l'air

PC4: Produits antigel et de dégivrage

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) **PC9a:** Revêtements et peintures, solvants, diluants **PC9b:** Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9c: Peintures au doigt

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits

à base de solvants)

PC38: Produits pour soudage et brasage (avec revêtements

de flux et fils avec âme en flux), produits de flux

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC8a**, **ERC8d**: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en

systèmes ouverts

Information supplémentaire

Englobe l'exposition générale des consommateurs survenant suite à l'utilisation de produits de consommation courante vendus comme produits de nettoyage, aérosols, revêtements, produits de dégivrage, lubrifiants et désodorisants.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Caractéristiques du produit

Tonnage maximum admissible sur : 160

le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression totale du traitement des eaux

usées (kg/jour):

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 365

année

Facteur d'Emission ou de : 95 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 2,5 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 2,5 %

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Non applicable Remarques

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

traitement des eaux usées

: 2.000 m3/d

Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues Procédures pour limiter les : Donnée non disponible : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : La récupération externe et le recyclage des déchets doivent

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC3, PC4, PC8, PC9, PC24, PC35, PC38: Produits d'assainissement de l'air, Produits antigel et de dégivrage, Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides), Vernis et Peintures, Matières de remplissage, Mastics, Diluants, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants), Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

: 13800 g

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 8 h

Fréquence d'utilisation : 4 heures/jour

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 857,5 cm2

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Dimension du local : 20 M3

Remarques : Sauf mention contraire, on suppose l'utilisation à

températures ambiantes, suppose l'utilisation avec une

ventilation typique.

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC3: Produits d'assainissement de l'air

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Assainissement de l'air, action instantanée (bombes aérosol)

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Quantité utilisée

: 0,1 g

Remarques : Assainissement de l'air, action instantanée (bombes aérosol)

: 0,48 g

Remarques : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,25 h Fréquence d'utilisation : 4 heures/jour

Numéro de la FDS:100000014063 119/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Remarques : Assainissement de l'air, action instantanée (bombes aérosol)

Durée d'exposition : 8 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau : 35,70 cm2

Remarques : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Assainissement de l'air, action instantanée (bombes aérosol)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Assainissement de l'air, action instantanée (bombes aérosol)

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Assainissement de l'air, action instantanée (bombes aérosol)

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC4: Produits antigel et de dégivrage

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Lavage de pare-brise

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Déversement dans un radiateur

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Produit de dégivrage pour serrure

Quantité utilisée

: 0,5 g

Remarques : Lavage de pare-brise

: 2000 g

Remarques : Déversement dans un radiateur

:4g

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,02 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Numéro de la FDS:100000014063 120/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Remarques : Lavage de pare-brise

Durée d'exposition : 0,17 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Déversement dans un radiateur

Durée d'exposition : 0,25 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 428,00 cm2

Remarques : Déversement dans un radiateur

Exposed skin area : Peau

: 214,40 cm2

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Garage
Dimension du local : 34 M3
Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Lavage de pare-brise

Extérieur / Intérieur : Garage
Dimension du local : 34 M3
Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Déversement dans un radiateur

Extérieur / Intérieur : Garage
Dimension du local : 34 M3
Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Lavage de pare-brise

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Déversement dans un radiateur

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Concentration de la Substance :

Numéro de la FDS:100000014063 121/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

dans le Mélange/l'Article

Remarques Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Quantité utilisée

: 15 g

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

: 27 g

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

: 35 g

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,50 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Durée d'exposition : 0,33 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Durée d'exposition : 0,17 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Exposed skin area : Peau

: 428,00 cm2

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Numéro de la FDS:100000014063 122/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Fréquence d'utilisation : 128 jours/ an

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Fréquence d'utilisation : 128 jours/ an

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Peinture murale aqueuse au latex

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Bombe aérosol

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Quantité utilisée

2760 g

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

: 744 g

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

: 215 g

Remarques : Bombe aérosol

: 491 g

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 2,20 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

Numéro de la FDS:100000014063 123/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Durée d'exposition : 2,20 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Durée d'exposition : 0,33 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Bombe aérosol
Durée d'exposition : 2.00 h

Durée d'exposition : 2,00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 428,75 cm2

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

Exposed skin area : Peau : 428,75 cm2

: Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Exposed skin area : Peau

Remarques

: 857,50 cm2

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Extérieur / Intérieur : Garage
Dimension du local : 34 M3
Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Bombe aérosol Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Fréquence d'utilisation : 4 jours/ an

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

Fréquence d'utilisation : 6 jours/ an

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Fréquence d'utilisation : 2 jours/ an Remarques : Bombe aérosol Fréquence d'utilisation : 3 jours/ an

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

Numéro de la FDS:100000014063 124/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9b, PC9c: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Peintures au doigt

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques **Enduits et mastics**

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Plâtres et égaliseurs de plancher

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Glaise à modeler

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Peintures au doigt

Quantité utilisée

: 85 g

: Enduits et mastics Remarques

: 13800 g

: Plâtres et égaliseurs de plancher Remarques

Remarques : Glaise à modeler

: 1,35 g

Remarques : Peintures au doigt

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 4,00 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Enduits et mastics

Durée d'exposition : 2,00 h 2,00 i.1 heures/jourPlâtres et égaliseurs de plancher Fréquence d'utilisation

Remarques

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau : 35,73

: 35,73 cm2

: Enduits et mastics Remarques

: Peau Exposed skin area

: 857,50 cm2

Remarques : Plâtres et égaliseurs de plancher

Exposed skin area : Peau

: 254,40 cm2

Remarques : Glaise à modeler

Exposed skin area : Peau

: 254,40 cm2

Remarques : Peintures au doigt

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Activités à l'intérieur : 20 M3 Extérieur / Intérieur

Vitesse de ventilation par heure : 0,6
Remarques

: Enduits et mastics Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Numéro de la FDS:100000014063 125/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Plâtres et égaliseurs de plancher

: 12 jours/ an Fréquence d'utilisation : Enduits et mastics Remarques Fréquence d'utilisation 12 jours/ an

: Plâtres et égaliseurs de plancher Remarques

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an : Glaise à modeler Remarques Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an Remarques : Peintures au doigt

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

: Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune Remarques

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Liquide

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques pâte

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Vaporisateurs

Quantité utilisée

Remarques

Exposed skin area

2200 g

: Liquide Remarques : 34 q Remarques : pâte

: 73 g

: Vaporisateurs Remarques

Fréquence et durée d'utilisation

: 0,17 h Durée d'exposition Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Remarques : Liquide Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Remarques : pâte : 0,17 h Durée d'exposition : 1 heures/jour Fréquence d'utilisation Remarques : Vaporisateurs

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 468 cm2 : Liquide : Peau

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Remarques

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

: 468 cm2 pâte Exposed skin area : Peau

428,75 cm2

Remarques Vaporisateurs

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Activités à l'intérieur Extérieur / Intérieur

Dimension du local : 34 M3 : 0,6 Vitesse de ventilation par heure : Liquide Remarques

: Activités à l'intérieur Extérieur / Intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Vaporisateurs

Fréquence d'utilisation : 4 jours/ an Remarques : Liquide Fréquence d'utilisation : 10 jours/ an Remarques : pâte Fréquence d'utilisation : 6 jours/ an Remarques : Vaporisateurs

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

: Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune Remarques

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35, PC38: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants), Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article

Remarques

Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits Remarques

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux Remarques

et fils avec âme en flux), produits de flux

Quantité utilisée

15 g

Numéro de la FDS:100000014063 127/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

: 27 g

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

: 35 g

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

: 12 q

Remarques : Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux

et fils avec âme en flux), produits de flux

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,50 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Durée d'exposition : 0,33 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Durée d'exposition : 0,17 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Durée d'exposition : 1 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux

et fils avec âme en flux), produits de flux

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Exposed skin area : Peau

: 428,00 cm2

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Numéro de la FDS:100000014063 128/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0.6

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux

et fils avec âme en flux), produits de flux

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Fréquence d'utilisation : 128 jours/ an

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Fréquence d'utilisation : 128 jours/ an

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base

de solvants)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8a, ERC8d	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,000074 mg/m3	
			Eau douce		0,0000064 mg/L	0,00017
			Dépôts d'eau douce		0,00013 mg/kg	0,000091
			Eau de mer		0,0000001 mg/L	0,000003
			Dépôts d'eau de mer		0,0000055 mg/kg	0,000004
			Sol agricole		0,000023 mg/kg	0,00004

ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

employés/consommateurs

Scénario de Contribution		Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PC3, PC3_1	ECETOC TRA		Consommateur –	0,00 mg/kg/d	0,00

Numéro de la FDS:100000014063 129/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de let	rision 2023-02-28
	modifié	dermique, long terme – systémique		
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,10 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC3, PC3_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,02 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC4, PC4_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,00 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC4, PC4_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	7,13 mg/kg/d	0,01
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,18 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,01
PC4, PC4_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	17,87 mg/kg/d	0,03
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,51 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,03
PC8, PC8_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,07 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,07 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC8, PC8_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme	7,15 mg/kg/d	0,01

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de rev	vision 2023-02-2
	I I	systémique	1	
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,08 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,01
PC8, PC8_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	10,70 mg/kg/d	0,02
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	1,77 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,02
PC9a, PC9a_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	1,07 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	10,53 mg/m3	0,02
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,02
PC9a, PC9a_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	19,65 mg/kg/d	0,03
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	52,06 mg/m3	0,09
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,11
PC9a, PC9a_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	34,29 mg/m3	0,06
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,06
PC9a, PC9a_4	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	71,46 mg/kg/d	0,10
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	59,57 mg/m3	0,10
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PC9b, PC9b_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,12 mg/kg/d	0,00

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de révision 202	3-02-28
		Consommateur – oral, 0,00 long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	
			4 mg/m3 0,00	
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques	0,00	
PC9b, PC9b_2	ECETOC TRA modifié	dermique, long terme – systémique	S mg/kg/d 0,00	
		long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	
		inhalation, long terme – systémique	97 mg/m3 0,11	
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques	0,11	
PC9b, PC9b_3	ECETOC TRA modifié	dermique, long terme – systémique	1 mg/kg/d 0,00	
		long terme – systémique	0 mg/kg/d 0,00	
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques	0,01	
PC9c	ECETOC TRA modifié	dermique, long terme – systémique	20 mg/kg/d 0,18	
		Consommateur – oral, 67,50 long terme – systémique	0 mg/kg/d 0,10	
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques	0,28	
PC24, PC24_1	ECETOC TRA modifié		0 mg/kg/d 0,11	
		Consommateur – oral, 0,00 long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	
		Consommateur – 0,40 inhalation, long terme – systémique	0,00 mg/m3	
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques	0,11	
PC24, PC24_2	ECETOC TRA modifié	dermique, long terme – systémique	0 mg/kg/d 0,02	
		Consommateur – oral, 0,00 long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques	0,02	
PC24, PC24_3	ECETOC TRA modifié		3 mg/kg/d 0,05	
		Consommateur – oral, 0,00 long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	
			29 mg/m3 0,02	
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques	0,07	
PC35, PC35_1	ECETOC TRA	Consommateur – 0,07	7 mg/kg/d 0,00	

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

	modifié	dermique, long terme – systémique		
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,07 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC35, PC35_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	7,15 mg/kg/d	0,01
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,08 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,01
PC35, PC35_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	10,70 mg/kg/d	0,02
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	1,77 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,02
PC38	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,38 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00

PC3: Produits d'assainissement de l'air

PC3_1: Assainissement de l'air, action instantanée (bombes aérosol)

PC3: Produits d'assainissement de l'air

PC3_2: Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

PC4: Produits antigel et de dégivrage

PC4_1: Lavage de pare-brise

PC4: Produits antigel et de dégivrage PC4_2: Déversement dans un radiateur

PC4: Produits antigel et de dégivrage PC4_3: Produit de dégivrage pour serrure

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC8_1: Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

PC8_2: Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre, nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

PC8_3: Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage, produits sanitaires, nettoyants à vitre)

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a 1: Peinture murale aqueuse au latex

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a_2: Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a_3: Bombe aérosol

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a_4: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau d'étanchéité)

PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9b_1: Enduits et mastics

PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9b_2: Plâtres et égaliseurs de plancher

PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9b 3: Glaise à modeler

PC9c: Peintures au doigt

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC24_1: Liquide

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC24_2: pâte

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC24_3: Vaporisateurs

PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

PC35_1: Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

PC35_2: Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre, nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

PC35_3: Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage, produits sanitaires, nettoyants à vitre)

PC38: Produits pour soudage et brasage (avec revêtements de flux et fils avec âme en flux), produits de flux

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation de revêtements - consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Secteur d'utilisation : SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

PC4: Produits antigel et de dégivrage

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)
PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9c: Peintures au doigt

PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC18: Encres et toners

PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-

tion et soin du cuir

PC34: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et

d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres

adjuvants de fabrication

Catégorie de rejet dans

l'environnement

: **ERC8a**, **ERC8d**: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes auverts

systèmes ouverts

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation de revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) comprenant l'exposition durant l'utilisation (p. ex. : transfert et préparation des produits, application à la brosse, vaporisation à la main ou méthodes similaires) et le

nettoyage de l'équipement.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8a, ERC8d: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Caractéristiques du produit

Tonnage maximum admissible sur : 1.000

le site (MSafe) en fonction de la

Numéro de la FDS:100000014063 135/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

libération après la suppression totale du traitement des eaux

usées (kg/jour):

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 365

année

Facteur d'Emission ou de : 99 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 1%

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 6%

Libération: Sol

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

: Non applicable Remarques

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

: 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

: Donnée non disponible Traitement des Boues Procédures pour limiter les : Donnée non disponible

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets doivent se

faire en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en v

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

: La récupération externe et le recyclage des déchets doivent Méthodes de Récupération

être en accord avec les réglementations locales et/ou

nationales en vigu

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1, PC4, PC8, PC9a, PC9b, PC15, PC9c, PC18, PC23, PC24, PC31, PC34: Adhésifs, produits d'étanchéité, Produits antigel et de dégivrage, Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides), Revêtements et peintures, solvants, diluants, Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Produits de traitement de surfaces non métalliques. Peintures au doigt, Encres et toners, Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits lustrant et mélanges de cires, Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Caractéristiques du produit

Numéro de la FDS:100000014063 136/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Forme physique (lors de

l'utilisation)

: Substance liquide

Quantité utilisée

: 13800 g

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 6 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: Peau Exposed skin area

: 857,5 cm2

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: 20 M3 Dimension du local

Remarques : Sauf mention contraire, on suppose l'utilisation à

températures ambiantes, suppose l'utilisation avec une

ventilation typique.

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

: Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune Remarques

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Colles de loisir

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Colles de bricolage (colle à tapis, colle à mosaïque, colle à

parquet en bois)

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Colle en vaporisateur

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Matériaux d'étanchéité

Quantité utilisée

: 9 g

: Colles de loisir Remarques

: 6390 g

Remarques : Colles de bricolage (colle à tapis, colle à mosaïque, colle à

parquet en bois)

: 85,05 g

Remarques : Colle en vaporisateur

75 g

: Matériaux d'étanchéité Remarques

Numéro de la FDS:100000014063 137/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition: 4,00 hFréquence d'utilisation: 1 heures/jourRemarques: Colles de loisir

Durée d'exposition : 6,00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Colles de bricolage (colle à tapis, colle à mosaïque, colle à

parquet en bois)

Durée d'exposition : 4,00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Colle en vaporisateur

Durée d'exposition : 1,00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Matériaux d'étanchéité

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 35,73 cm2

Remarques : Colles de loisir

Exposed skin area : Peau

: 110,00 cm2

Remarques : Colles de bricolage (colle à tapis, colle à mosaïque, colle à

parquet en bois)

Exposed skin area : Peau

: 35,73 cm2

Remarques : Colle en vaporisateur

Exposed skin area : Peau

: 35,73 cm2

Remarques : Matériaux d'étanchéité

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Colles de loisir Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Colles de bricolage (colle à tapis, colle à mosaïque, colle à

parquet en bois)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Colle en vaporisateur Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Matériaux d'étanchéité

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an Remarques : Colles de loisir Fréquence d'utilisation : 1 jours/ an

Remarques : Colles de bricolage (colle à tapis, colle à mosaïque, colle à

parquet en bois)

Fréquence d'utilisation : 6 jours/ an

Remarques : Colle en vaporisateur

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Matériaux d'étanchéité

Numéro de la FDS:100000014063 138/164

Date de révision 2023-02-28 Version 2.1

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC4: Produits antigel et de dégivrage

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Lavage de pare-brise

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Déversement dans un radiateur

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Produit de dégivrage pour serrure

Quantité utilisée

: 0,5 g

: Lavage de pare-brise Remarques

: 2000 g

Remarques : Déversement dans un radiateur

: Produit de dégivrage pour serrure Remarques

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,02 h

: Lavage de pare-brise

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Remarques : Lavage de pa Durée d'exposition : 0,17 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Déversement

: Déversement dans un radiateur Remarques

Durée d'exposition : 0.25 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 428.00 cm2

: Déversement dans un radiateur Remarques

: Peau Exposed skin area

: 214,40 cm2

: Produit de dégivrage pour serrure Remarques

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Garage Dimension du local : 34 M3 Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Lavage de pare-brise

Extérieur / Intérieur : Garage Dimension du local : 34 M3 Vitesse de ventilation par heure : 1.5

Remarques : Déversement dans un radiateur

Numéro de la FDS:100000014063 139/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Extérieur / Intérieur : Garage Dimension du local : 34 M3 Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Lavage de pare-brise

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Déversement dans un radiateur

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Produit de dégivrage pour serrure

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques

Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre, nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques

•

Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Quantité utilisée

: 15 g

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

: 27 g

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

: 35 g

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,50 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Durée d'exposition : 0,33 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

Numéro de la FDS:100000014063 140/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Durée d'exposition : 0,17 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Exposed skin area : Peau

: 428,00 cm2

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

Fréquence d'utilisation : 128 jours/ an

Remarques : Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits

sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre,

nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

Fréquence d'utilisation : 128 jours/ an

Remarques : Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage,

produits sanitaires, nettoyants à vitre)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

Numéro de la FDS:100000014063 141/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Peinture murale aqueuse au latex Remarques

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Bombe aérosol

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Quantité utilisée

: 2760 g

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

: 215 g

: Bombe aérosol Remarques

: 491 g

: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau Remarques

d'étanchéité)

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 2,20 h

: Peinture murale aqueuse au latex

: Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Durée d'exposition : 2,20 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Peinture mura
Durée d'exposition : 2,20 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Peinture à l'ea
Durée d'exposition : 0,33 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Bombe aéroso : Bombe aérosol Remarques

Durée d'exposition : 2,00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: Peau Exposed skin area

: 428,75 cm2

: Peinture murale aqueuse au latex Remarques

: Peau Exposed skin area

: 428,75 cm2

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

Remarques : Bombe aérosol

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

: 20 M3 Dimension du local

Numéro de la FDS:100000014063 142/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Extérieur / Intérieur : Garage Dimension du local : 34 M3 Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Bombe aérosol Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Fréquence d'utilisation : 4 jours/ an

Remarques : Peinture murale aqueuse au latex

Fréquence d'utilisation : 6 jours/ an

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Fréquence d'utilisation : 2 jours/ an Remarques : Bombe aérosol Fréquence d'utilisation : 3 jours/ an

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9b, PC9c: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Peintures au doigt

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Enduits et mastics

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Plâtres et égaliseurs de plancher

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Glaise à modeler

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Peintures au doigt

Quantité utilisée

: 85 q

Remarques : Enduits et mastics

: 13800 g

Remarques : Plâtres et égaliseurs de plancher

1 g

Numéro de la FDS:100000014063 143/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Remarques : Glaise à modeler

: 1,35 g

Remarques : Peintures au doigt

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 4.00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour : Enduits et mastics Remarques

Durée d'exposition : 2.00 h

Duree d'exposition : 2,00 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Plâtres et égaliseurs de plancher

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Glaise à modeler

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Peintures au doigt

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 35,73 cm2

: Enduits et mastics Remarques

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

: Plâtres et égaliseurs de plancher Remarques

Exposed skin area : Peau : 254,40 cm2

: Glaise à modeler Remarques

: Peau Exposed skin area

: 254,40 cm2

Remarques : Peintures au doigt

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

: Activités à l'intérieur : 20 M3 Extérieur / Intérieur

Dimension du local : 20 M3

Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Enduits et mastics

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Plâtres et égaliseurs de plancher

Fréquence d'utilisation : 12 jours/ an : Enduits et mastics Remarques Fréquence d'utilisation : 12 jours/ an

Remarques : Plâtres et égaliseurs de plancher

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an : Glaise à modeler Remarques Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an Remarques : Peintures au doigt

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

: Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune Remarques

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques

Caractéristiques du produit

Numéro de la FDS:100000014063 144/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Peinture mural aqueuse au latex

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Bombe aérosol Remarques

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Quantité utilisée

Remarques

: 2760 g

: Peinture mural aqueuse au latex Remarques

: Peinture à l'eau à base de solvant très résistante Remarques

: 215 g

: Bombe aérosol Remarques

: 491 a

: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau Remarques

d'étanchéité)

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 2,20 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Peinture mural aqueuse au latex

Durée d'exposition : 2,20 h

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante
Durée d'exposition : 0,33 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Bombe aérosol

Durée d'exposition : 2,00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/iour

: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau Remarques

d'étanchéité)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 428,75 cm2

: Peinture mural aqueuse au latex Remarques

: Peau Exposed skin area : 428.75 cm2

: Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

: Peau Exposed skin area

: 857,50 cm2

: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau Remarques

d'étanchéité)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Numéro de la FDS:100000014063 145/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Remarques : Peinture mural aqueuse au latex

Extérieur / Intérieur Activités à l'intérieur

Dimension du local 20 M3 : 0.6 Vitesse de ventilation par heure

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Extérieur / Intérieur : Garage : 34 M3 Dimension du local Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Bombe aérosol Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

: 20 M3 Dimension du local : 0.6 Vitesse de ventilation par heure

Remarques : Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau

d'étanchéité)

Fréquence d'utilisation : 4 jours/ an

Remarques : Peinture mural aqueuse au latex

Fréquence d'utilisation : 6 jours/ an

Remarques : Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

Fréquence d'utilisation : 2 jours/ an : Bombe aérosol Remarques Fréquence d'utilisation : 3 jours/ an

: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau Remarques

d'étanchéité)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

: Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune Remarques

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC18, PC23: Encres et toners, Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article

Remarques Encres et toners

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Quantité utilisée

: 40 g

Remarques : Encres et toners

: 56 g

: Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures) Remarques

: 56 g

Remarques : Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 2,20 h

Numéro de la FDS:100000014063 146/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Remarques : Encres et toners

Durée d'exposition : 1,23 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Durée d'exposition : 0,33 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 71.40 cm2

Remarques : Encres et toners

Exposed skin area : Peau

: 430,00 cm2

Remarques : Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Exposed skin area : Peau

: 430,00 cm2

Remarques : Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Encres et toners Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an Remarques : Encres et toners Fréquence d'utilisation : 29 jours/ an

Remarques : Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Fréquence d'utilisation : 8 jours/ an

Remarques : Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Liquide

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques pâte

Numéro de la FDS:100000014063 147/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Vaporisateurs

Quantité utilisée

Remarques

Remarques

Exposed skin area

2200 g : Liquide

Remarques : 34 g : pâte Remarques

: 73 g

: Vaporisateurs Remarques

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,17 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Remarques : Liquide Remarques : Liquide Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Remarques

Durée d'exposition

Fréquence d'utilisation

Contraction

C

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

> : 468.00 cm2 : Liquide : Peau

: 468,00 cm2

: pâte Remarques : Peau Exposed skin area

: 428,75 cm2 : Vaporisateurs

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur Dimension du local : Garage Dimension du local

Vitesse de ventilation par heure : 1,5
: Liquide

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Ulmension du local : 20 M3
Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Vaporisateurs

Fréquence d'utilisation : 4 jours/ an Remarques : Liquide Fréquence d'utilisation : 10 jours/ an Remarques : pâte Fréquence d'utilisation : 6 jours/ an Remarques : Vaporisateurs

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

Numéro de la FDS:100000014063 148/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC31. PC34: Produits lustrant et mélanges de cires, Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures) Remarques

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de

fabrication

Quantité utilisée

: 142 a

: Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures) Remarques

: Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures) Remarques

: 115 g

Remarques : Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de

fabrication

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 1,23 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Durée d'exposition : 0,33 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

: Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures) Remarques

: 1,00 h Durée d'exposition Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y Remarques

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de

fabrication

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 430,00 cm2

: Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures) Remarques

Exposed skin area : Peau

: 430.00 cm2

: Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures) Remarques

Exposed skin area : Peau

: 857,50 cm2

: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y Remarques

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de

fabrication

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3

Numéro de la FDS:100000014063 149/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de

fabrication

Fréquence d'utilisation : 29 jours/ an

Remarques : Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

Fréquence d'utilisation : 8 jours/ an

Remarques : Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

Fréquence d'utilisation : 365 jours/ an

Remarques : Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y

compris agents de blanchiment et autres adjuvants de

fabrication

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8a, ERC8d	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,000074 mg/m3	
			Eau douce		0,00001 mg/L	0,00027
			Dépôts d'eau douce		0,00022 mg/kg	0,00015
			Eau de mer		0,0000005 mg/L	0,000013
			Dépôts d'eau de mer		0,000022 mg/kg	0,000015
			Sol agricole		0,000093 mg/kg	0,00016

ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PC1, PC1_1	ECETOC TRA modifié		Consommateur – dermique, long terme – systémique	1,79 mg/kg/d	0,00
			Consommateur – oral, long terme –	0,00 mg/kg/d	0,00

Numéro de la FDS:100000014063 150/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de rev	ision 2023-02-28
		systémique		
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,85 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC1, PC1_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,01 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	1,75 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
PC1, PC1_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	1,79 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	80,56 mg/m3	0,13
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,14
PC1, PC1_4	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	1,79 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	3,52 mg/m3	0,01
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,01
PC4, PC4_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,00 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC4, PC4_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	7,13 mg/kg/d	0,01
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,18 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,01
PC4, PC4_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	17,87 mg/kg/d	0,03
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de re	évision 2023-02-28
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,51 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,03
PC8, PC8_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,07 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,07 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC8, PC8_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	7,15 mg/kg/d	0,01
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
_		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,08 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,01
PC8, PC8_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	10,70 mg/kg/d	0,02
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	1,77 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,02
PC9a, PC9a_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	1,07 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	10,53 mg/m3	0,02
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,02
PC9a, PC9a_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	19,65 mg/kg/d	0,03
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	52,06 mg/m3	0,09
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,11
PC9a, PC9a_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur –	34,29 mg/m3	0,06

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de rev	ision 2023-02-28
		inhalation, long terme – systémique		
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,06
PC9a, PC9a_4	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	71,46 mg/kg/d	0,10
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	59,57 mg/m3	0,10
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PC9b, PC9b_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,12 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,54 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC9b, PC9b_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	2,86 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	66,97 mg/m3	0,11
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,11
PC9b, PC9b_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	2,54 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	1,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,01
PC9c	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	127,20 mg/kg/d	0,18
		Consommateur – oral, long terme – systémique	67,50 mg/kg/d	0,10
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,28
PC15, PC15_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	1,07 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	10,53 mg/m3	0,02
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,02
PC15, PC15_2	ECETOC TRA	Consommateur –	19,65 mg/kg/d	0,03

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de rev	/ision 2023-02-2
	I I	– systémique	1	
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	52,06 mg/m3	0,09
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,11
PC15, PC15_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	34,29 mg/m3	0,06
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,06
PC15, PC15_4	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	71,46 mg/kg/d	0,10
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	59,57 mg/m3	0,10
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,20
PC18	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	1,19 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	1,02 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC23, PC23_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,83 mg/kg/d	0,05
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	5,07 mg/m3	0,01
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,06
PC23, PC23_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,83 mg/kg/d	0,05
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	17,46 mg/m3	0,03
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,08
PC24, PC24_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	78,00 mg/kg/d	0,11

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Version 2.1			Date de	revision 2023-02-28
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,40 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,11
PC24, PC24_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	15,60 mg/kg/d	0,02
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,02
PC24, PC24_3	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,73 mg/kg/d	0,05
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	12,29 mg/m3	0,02
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,07
PC31, PC31_1	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,83 mg/kg/d	0,05
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	12,87 mg/m3	0,02
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,07
PC31, PC31_2	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,83 mg/kg/d	0,05
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	10,92 mg/m3	0,02
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,07
PC34	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,14 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	1,80 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00

PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

PC1_1: Colles de loisir

PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

PC1_2: Colles de bricolage (colle à tapis, colle à mosaïque, colle à parquet en bois)

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

PC1_3: Colle en vaporisateur

PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité

PC1 4: Matériaux d'étanchéité

PC4: Produits antigel et de dégivrage

PC4_1: Lavage de pare-brise

PC4: Produits antigel et de dégivrage PC4 2: Déversement dans un radiateur

PC4: Produits antigel et de dégivrage

PC4_3: Produit de dégivrage pour serrure

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

PC8_1: Produits de lavage de linge et de lave-vaisselle

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

PC8_2: Nettoyants, liquides (nettoyants tout usage, produits sanitaires, nettoyants pour plancher, nettoyants à vitre, nettoyants pour tapis, nettoyants pour métaux)

PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

PC8_3: Nettoyants, pistolets à gâchette (nettoyants tout usage, produits sanitaires, nettoyants à vitre)

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a_1: Peinture murale aqueuse au latex

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a 2: Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a_3: Bombe aérosol

PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants

PC9a_4: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau d'étanchéité)

PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9b_1: Enduits et mastics

PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9b 2: Plâtres et égaliseurs de plancher

PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

PC9b_3: Glaise à modeler

PC9c: Peintures au doigt

PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC15_1: Peinture mural aqueuse au latex

PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC15_2: Peinture à l'eau à base de solvant très résistante

PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC15_3: Bombe aérosol

PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC15_4: Décapants (pour peinture, colle, papier peint, matériau d'étanchéité)

Numéro de la FDS:100000014063

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

PC18: Encres et toners

PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir

PC23 1: Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de fini-tion et soin du cuir

PC23 2: Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC24_1: Liquide

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC24_2: pâte

PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

PC24 3: Vaporisateurs

PC31: Produits lustrant et mélanges de cires

PC31 1: Vernis, cire/crème (plancher, mobilier, chaussures)

PC31: Produits lustrant et mélanges de cires

PC31 2: Vernis, vaporisateur (mobilier, chaussures)

PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html).

1. Titre court du scénario d'exposition: Utilisation en tant que carburant – consommateur

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés

(= public général = consommateurs)

: **SU 21:** Utilisations par des consommateurs: Ménages privés Secteur d'utilisation

(= public général = consommateurs)

Catégorie de produit : PC13: Carburants

Catégorie de rejet dans

: ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes l'environnement ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de

Numéro de la FDS:100000014063 157/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

> substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances

en systèmes clos

Information supplémentaire

Englobe l'utilisation dans les combustibles liquides.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts. Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Caractéristiques du produit

Tonnage maximum admissible sur : 240.000 le site (MSafe) en fonction de la libération après la suppression totale du traitement des eaux

usées (kg/jour):

(Msafe)

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: 18.000 m3/d

Facteur de Dilution (Rivière) : 10 Facteur de Dilution (Zones : 100

Côtières)

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation/dégagement continu

Nombre de jours d'émission par : 365

année

Facteur d'Emission ou de : 0,1 %

Libération: Air

Facteur d'Emission ou de : 0.001 %

Libération: Eau

Facteur d'Emission ou de : 0,001 %

Libération: Sol.

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Remarques : Non applicable

Conditions et mesures en relation avec la station de traitement des eaux usées municipales

Type de Station de Traitement des : Station municipale de traitement des eaux usées

Eaux Usées

Débit de l'effluent de la station de

: 2.000 m3/d

traitement des eaux usées

Pourcentage retiré des eaux usées : 96,3 %

Traitement des Boues : Donnée non disponible Procédures pour limiter les

émissions dans l'air de la Station de Traitement des Eaux Usées

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination

Numéro de la FDS:100000014063 158/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

: Émissions dues à la combustion limitées par le contrôle des Remarques

émissions d'échappement requis.

Émissions dues à la combustion considérées dans

l'évaluation de l'exposition régionale.

Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets

Méthodes de Récupération : Cette substance est consumée pendant l'utilisation et aucun

déchet n'est généré.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour:

PC13: Combustibles - Liquide

Caractéristiques du produit

Forme physique (lors de : Substance liquide

l'utilisation)

Quantité utilisée

: 37500 g

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 2 h

Fréquence d'utilisation : > 1 heures/jour

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

: Peau Exposed skin area

: 420 cm2

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Dimension du local : 20 M3

Remarques : Sauf mention contraire, on suppose l'utilisation à

températures ambiantes, suppose l'utilisation avec une

ventilation typique.

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

: Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune Remarques

mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour:ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts, Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos. Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Automobilbetankung

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Ravitaillement en combustible de scooter Remarques

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Matériel de jardinage - Utilisation

Numéro de la FDS:100000014063 159/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article Remarques

Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Huile à lampe

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC13: Combustibles - Liquide

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article

Remarques Automobilbetankung

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Ravitaillement en combustible de scooter

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Matériel de jardinage - Utilisation

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible

Concentration de la Substance

dans le Mélange/l'Article

Remarques Huile à lampe

Quantité utilisée

37500 g

Remarques : Automobilbetankung

: 3750 g

: Ravitaillement en combustible de scooter Remarques

: 750 g

: Matériel de jardinage - Utilisation Remarques

: 750 g

: Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible Remarques

: 100 g

Remarques : Huile à lampe

Fréquence et durée d'utilisation

Durée d'exposition : 0,05 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour Remarques : Automobilbetankung

Durée d'exposition : 0,03 h

Numéro de la FDS:100000014063 160/164

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Ravitaillement en combustible de scooter

Durée d'exposition : 2,00 h Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remarques : Matériel de jardinage - Utilisation

Durée d'exposition : 0,03 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour

Remargues : Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible

Durée d'exposition : 0,01 h
Fréquence d'utilisation : 1 heures/jour
Remarques : Huile à lampe

Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Exposed skin area : Peau

: 210,00 cm2

Remarques : Automobilbetankung

Exposed skin area : Peau

: 210,00 cm2

Remarques : Ravitaillement en combustible de scooter

Exposed skin area : Peau

: 420,00 cm2

Remarques : Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible

Exposed skin area : Peau : 210,00 cm2

Remarques : Huile à lampe

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs

Extérieur / Intérieur : Activités extérieures

Dimension du local : 100 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Automobilbetankung Extérieur / Intérieur : Activités extérieures

Dimension du local : 100 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Ravitaillement en combustible de scooter

Extérieur / Intérieur : Activités extérieures

Dimension du local : 100 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Matériel de jardinage - Utilisation

Extérieur / Intérieur : Garage
Dimension du local : 34 M3
Vitesse de ventilation par heure : 1,5

Remarques : Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible

Extérieur / Intérieur : Activités à l'intérieur

Dimension du local : 20 M3 Vitesse de ventilation par heure : 0,6

Remarques : Huile à lampe

Fréquence d'utilisation : 52 jours/ an

Remarques : Automobilbetankung

Fréquence d'utilisation : 52 jours/ an

Remarques : Ravitaillement en combustible de scooter

Fréquence d'utilisation : 26 jours/ an

Remarques : Matériel de jardinage - Utilisation

Fréquence d'utilisation : 26 jours/ an

Remarques : Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible

Fréquence d'utilisation : 52 jours/ an Remarques : Huile à lampe

Numéro de la FDS:100000014063 161/164

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)

Remarques : Excepté les conditions d'utilisation mentionnées, aucune mesure spécifique de gestion des risques n'a été identifiée.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Compartiment	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
ERC8b, ERC8e, ERC9a, ERC9b	Méthode du bloc d'hydrocarbure avec risque pétrolier		Air		0,000074 mg/m3	
			Eau douce		0,0000058 mg/L	0,00015
			Dépôts d'eau douce		0,0001 mg/kg	0,000073
			Eau de mer		0,000066 μg/L	0,000002
			Dépôts d'eau de		0,0000028	0,000002
			mer		mg/kg	
			Sol agricole		0,000012 mg/kg	0,000021

ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8e: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts

ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

ERC9b: Utilisation extérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

employés/consommateurs

Scénario de Contribution	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition	Conditions spécifiques	Type de valeur	Niveau d'exposition	Rapport de caractérisation du risque (PEC/PNEC):
PC13, PC13_1	ECETOC TRA modifié		Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,00 mg/kg/d	0,05
			Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
			Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,15 mg/m3	0,00
			Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,05
PC13, PC13_2	ECETOC TRA modifié		Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,00 mg/kg/d	0,05
			Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
			Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,10 mg/m3	0,00
			Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,05
PC13, PC13_3	ECETOC TRA modifié		Consommateur – dermique, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
			Consommateur – oral, long terme –	0,00 mg/kg/d	0,00

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL

Version 2.1 Date de révision 2023-02-28

		systémique		
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,73 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,00
PC13, PC13_4	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	70,00 mg/kg/d	0,10
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,08 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,10
PC13, PC13_5	ECETOC TRA modifié	Consommateur – dermique, long terme – systémique	35,00 mg/kg/d	0,05
		Consommateur – oral, long terme – systémique	0,00 mg/kg/d	0,00
		Consommateur – inhalation, long terme – systémique	0,01 mg/m3	0,00
		Consommateur – long terme – circuits combinés systémiques		0,05

PC13: Combustibles - Liquide PC13_1: Automobilbetankung

PC13: Combustibles - Liquide

PC13_2: Ravitaillement en combustible de scooter

PC13: Combustibles - Liquide

PC13_3: Matériel de jardinage - Utilisation

PC13: Carburants

PC13_4: Matériel de jardinage - Ravitaillement en combustible

PC13: Carburants PC13_5: Huile à lampe

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

L'exposition prévue ne doit pas dépasser les DN(M)EL lorsque les mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement décrites à la Section 2 sont mises en œuvre.

Les données disponibles relatives au risque ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour effets irritants dermiques.

Les mesures de gestion du risque sont basées sur une caractérisation qualitative du risque. Lorsque d'autres mesures de gestion du risque/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent alors s'assurer que les risques sont gérés à des niveaux au moins équivalents.

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Numéro de la FDS:100000014063

TrusTec™ PRF Isooctane + TEL	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
Version 2.1	Date de révision 2023-02-28
De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de d'information SpERC (http://cefic.org/en/reach-for-industries-	e contrôle figurent sur la feuille
Numéro de la FDS:100000014063	164/164